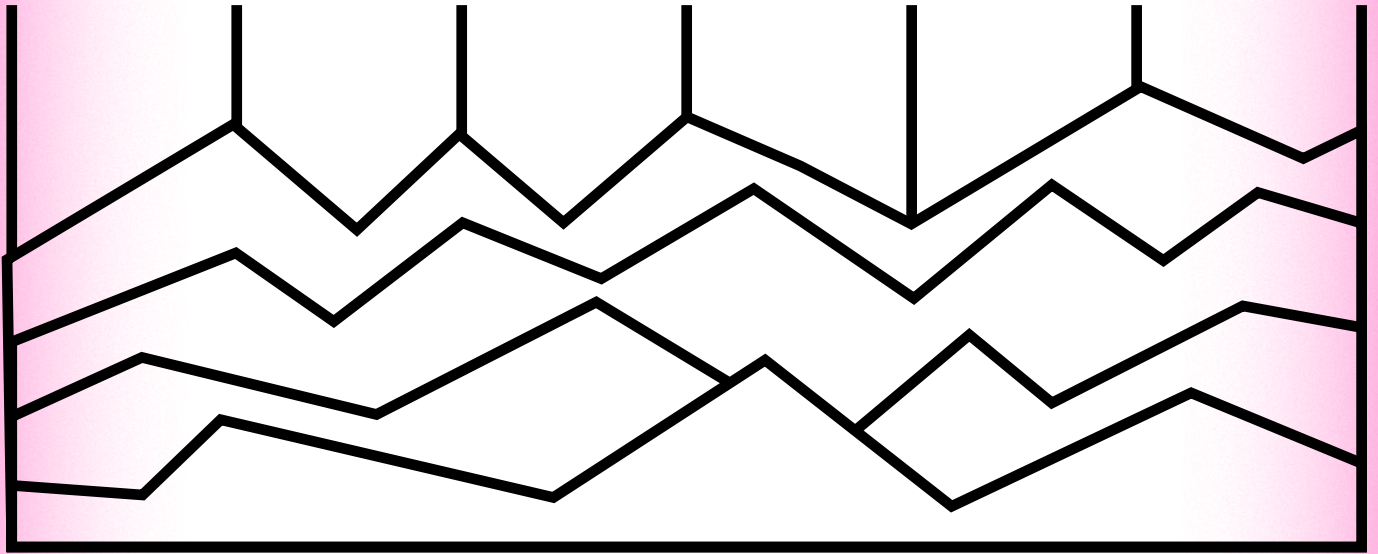


LE BAROMÈTRE 2026 _____ OPC



BUDGETS ET CHOIX CULTURELS DES COLLECTIVITÉS

ENQUÊTE NATIONALE

OPC
OBSERVATOIRE
DES
POLITIQUES
CULTURELLES



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Équipe de l'OPC mobilisée pour l'enquête :

Vincent Guillon
Samuel Périgois
Agathe Hocq
Frédérique Cassegrain

En partenariat avec :

Le ministère de la Culture - DEPS et DGDCE
Régions de France
Départements de France
France urbaine
Intercommunalités de France
Villes de France
Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité
FNADAC
FNCC
Culture·Co

Les principaux enseignements de l'enquête

Volet national 2026

Vincent Guillon, Samuel Périgois

1 L'enquête a été menée par questionnaire (via emailing et campagne téléphonique auprès des directeurs et directrices des affaires culturelles prioritairement) de fin mars à début juin 2026.

2 L'échantillon des collectivités d'Outre-mer à statut particulier comprend un nombre de répondants moins important cette année, ce qui invite à la prudence pour en tirer une tendance générale. Leurs données ont toutefois été conservées dans les graphiques.

3 L'échantillon est constitué de : 13 régions; 74 départements; 78 communes de plus de 50 000 habitants, dont 27 communes de plus de 100 000 habitants et 51 communes de 50 000 à 100 000 habitants; 45 intercommunalités comprenant une ville de plus de 50 000 habitants, dont 16 métropoles, 4 communautés urbaines, 25 communautés d'agglomération; 3 collectivités d'Outre-mer à statut particulier (collectivité d'Outre-mer et collectivités à statut particulier situées en Outre-mer).

Après une année 2025 éprouvante pour le secteur culturel et marquée par d'importantes contractions budgétaires, comment les collectivités territoriales et intercommunalités envisagent-elles l'évolution de leurs dépenses culturelles en 2026? Comment s'orientent leurs choix de politique culturelle?

Outil annuel de mesure de l'évolution de l'action publique territoriale de la culture, le baromètre s'appuie sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon de collectivités territoriales par l'Observatoire des politiques culturelles avec le soutien du ministère de la Culture (DEPS et DGDCE), et en partenariat avec Régions de France, Départements de France, France urbaine, Intercommunalités de France, Villes de France, Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, FNADAC, FNCC, Culture-Co.

Le volet national du baromètre 2026 repose sur les données déclarées¹ par un échantillon de **213 collectivités** (régions, départements, collectivités à statut particulier, communes de plus de 50 000 habitants) et **intercommunalités** (comprenant une ville de plus de 50 000 habitants) en matière d'évolution des budgets primitifs et de positionnement culturel. Il concerne également des éléments de conjoncture.

Le baromètre 2026, avec un nombre de répondants équivalent à l'enquête 2025, offre des résultats consolidés pour les principales catégories territoriales². Le taux de réponse est de 100 % pour les régions, 80 % pour les départements, 57 % pour les communes de plus de 50 000 habitants et 52 % pour les intercommunalités comprenant une ville de cette taille (dont 73 % de taux de réponse pour les métropoles)³.

Ce qu'il faut retenir: Le baromètre 2025 avait mis en évidence un recul budgétaire massif et inédit des collectivités et de leurs groupements. 2026 se caractérise par une forme de stabilisation de la situation: sur chacune des entrées traitées (budgets primitifs totaux des collectivités, budgets culturels totaux, budgets culturels en fonctionnement et en investissement), les déclarations de stabilité constituent la modalité la plus citée, devant les baisses et les hausses, si l'on considère l'échantillon complet. Et, pour chacun de ces budgets, derrière la stabilité, les déclarations de baisses sont systématiquement plus nombreuses que celles des hausses.

De nouveaux traitements spécifiques croisant les données déclarées dans les deux derniers baromètres montrent par ailleurs que très peu de collectivités du baromètre sont parvenues à augmenter successivement leurs budgets culturels au cours des deux derniers exercices, ne serait-ce que pour suivre l'inflation.

Si en 2026 la situation budgétaire semble à première vue moins alarmante qu'en 2025 (l'hémorragie a été en partie stoppée), elle correspond en réalité au maintien d'une situation dégradée pour un nombre important de collectivités dont les budgets ont baissé l'an dernier – « *stabilisation des baisses de 2025* » comme le résume un répondant à l'enquête –, laissant penser qu'un état de financement détérioré s'installe.

Les propos de certains directeurs et directrices des affaires culturelles (DAC) permettent de contextualiser les tendances chiffrées, lorsqu'ils évoquent une « *année de pause dans les baisses* »⁴. Plusieurs d'entre eux alertent déjà sur les prochains arbitrages budgétaires en évoquant une « *grande inquiétude pour 2027 et 2028* »⁵.

La plupart des collectivités déplorent leur manque de marges de manœuvre⁶ et ne parviennent pas à sécuriser les services et acteurs fragilisés par les coupes budgétaires antérieures, ce qui témoigne de la poursuite d'une érosion cumulée et persistante du soutien à la culture en France. De manière certes moins retentissante qu'entre 2024 et 2025, mais toujours bien réelle. Cette situation n'est pas non plus sans effets sur la gouvernance territoriale des politiques culturelles et les financements croisés entre partenaires publics, même si le baromètre 2026 ne fait pas encore état de grands bouleversements ni dans l'adhésion aux logiques de coconstruction multiniveaux, ni dans les orientations stratégiques des collectivités.

4 « Après une baisse conséquente du budget culture en 2025, l'année 2026 s'est traduite par une stabilisation. »; « En 2026, il a été opéré un choix de stabilité budgétaire sur les politiques culturelles après une année 2025 marquée par une très forte baisse. »; « Le budget 2026 est légèrement en hausse en fonctionnement en raison d'une baisse plus importante en 2025. »

5 « La demande d'effort est d'ores et déjà plus importante en vue de 2027 avec des projections de baisses budgétaires allant de 5 à 15 %. »; « L'année 2027 s'annonce difficile. »

6 « Si la collectivité n'a pas opéré de coupes franches dans son budget dédié à la culture, il a fallu prioriser, faire des choix dans la répartition des aides aux structures accompagnées. »; « Un budget stable mais pas de marge de manœuvre pour de nouveaux projets/acteurs/politiques. »; « Maintien des moyens financiers dédiés à la politique culturelle mais baisse des moyens humains dédiés. »

Rappel de la démarche et profils des 213 questionnaires exploités

La passation de l'enquête du **volet national du baromètre** a été menée de fin mars à juin 2026 auprès d'un échantillon de collectivités (régions, départements, collectivités à statut particulier, communes de plus de 50 000 habitants) et d'intercommunalités comprenant une ville de plus de 50 000 habitants (métropoles, communautés urbaines et communautés d'agglomération).

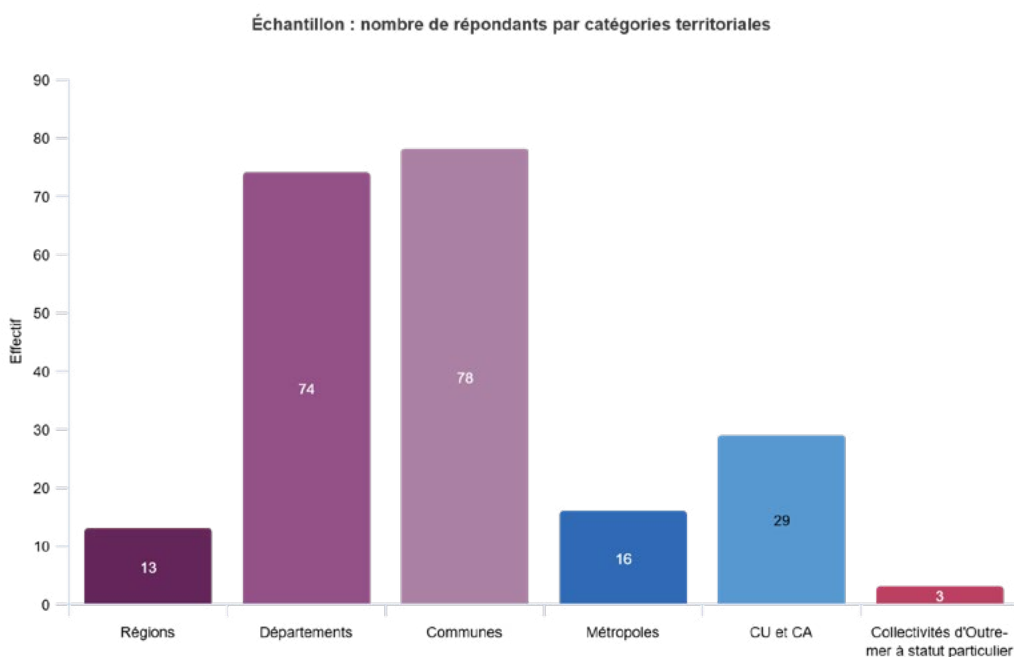
L'enquête repose sur un **questionnaire** en ligne qui a été adressé par courriel aux directeurs et directrices des affaires culturelles prioritairement (dans certains cas, à des directeurs généraux ou d'autres responsables de services en l'absence de responsable culture).

Le questionnaire porte sur plusieurs axes liés aux budgets primitifs des collectivités et intercommunalités, à leur positionnement en matière culturelle et à des questions de conjoncture.

Les données ont été traitées avec le logiciel Sphinx, de manière anonyme et agrégée. Les résultats présentés reposent sur des **données déclaratives**.

213 questionnaires ont été collectés. **L'échantillon** est constitué de :

- 13 régions ;
- 74 départements ;
- 78 communes de plus de 50 000 habitants, dont :
 - 27 communes de plus de 100 000 habitants ;
 - 51 communes de moins de 100 000 habitants ;
- 45 intercommunalités comprenant une ville de plus de 50 000 habitants, dont :
 - 16 métropoles ;
 - 4 communautés urbaines ;
 - 25 communautés d'agglomération ;
- 3 collectivités d'Outre-mer à statut particulier (collectivité d'Outre-mer et collectivités à statut particulier situées en Outre-mer).



Le taux de réponse est de 100 % pour les régions, 80 % pour les départements, 57 % pour les communes de plus de 50 000 habitants et 52 % pour les intercommunalités comprenant une ville de cette taille (dont 73 % de taux de réponse pour les métropoles).

Plusieurs traitements, présentés dans les graphiques ci-dessous, ont été réalisés :

→ un traitement global de l'ensemble des répondants (213) ;

→ un traitement des échantillons suivants :

- régions ;
- départements ;
- communes de plus de 50 000 habitants ; avec, pour certains graphiques, des traitements distinguant les communes > 100 000 hab. et celles < 100 000 hab. ;
- métropoles ;
- communautés urbaines et communautés d'agglomération (NB : comprenant une ville de plus de 50 000 hab.) ;
- collectivités d'Outre-mer à statut particulier⁷.

Une partie des questions étant facultative, le nombre de réponses traitées peut varier d'un graphique à un autre.

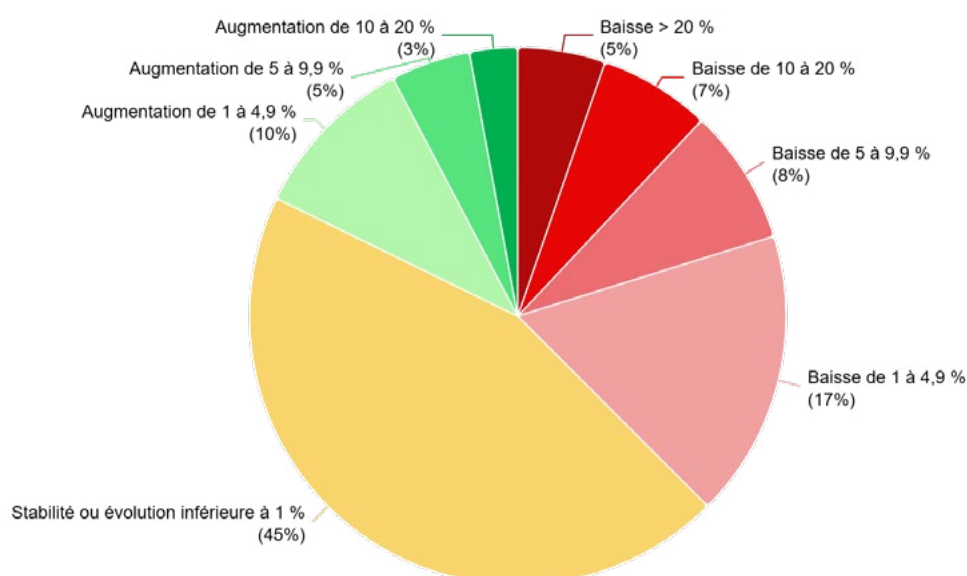
7 Les résultats spécifiques à ces collectivités ne sont pas présentés systématiquement, en raison de la taille réduite de cet échantillon.

1. Évolutions des budgets primitifs et des subventions des collectivités et intercommunalités

Évolution des budgets culturels totaux votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

Réponses effectives : 208

Taux de réponse : 98%



8 La catégorie « stabilité » englobe également les évolutions à la hausse et à la baisse inférieures à 1 %.

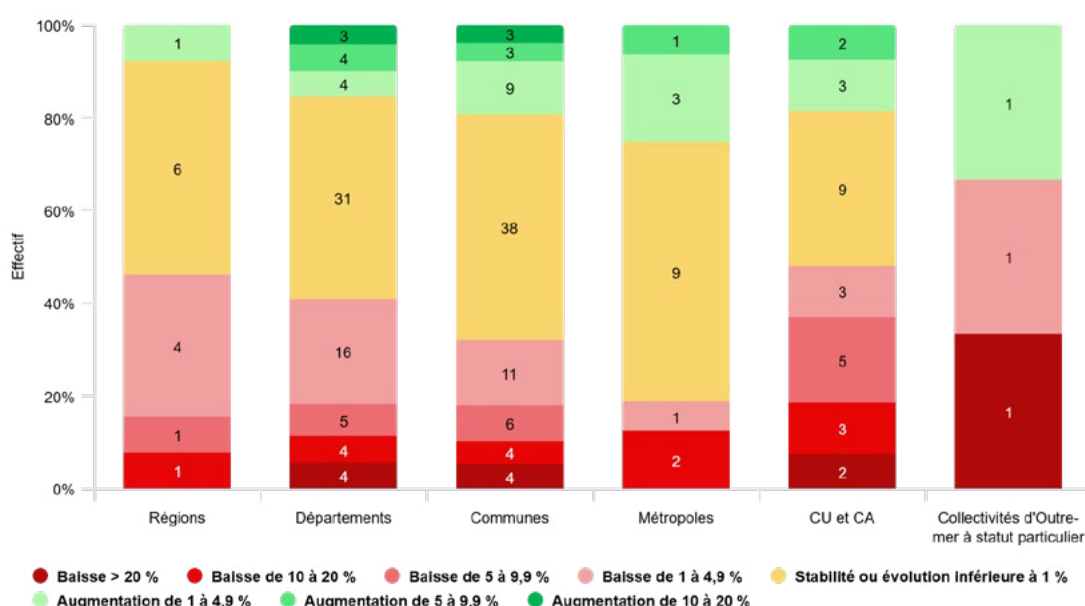
9 Cf. graphique p. 25 de la publication complète du baromètre 2026. 31 % des répondants indiquent une baisse du budget primitif total (non uniquement culture) de leur collectivité entre 2025 et 2026. Ils étaient 40 % à le déclarer entre 2024 et 2025, mais seulement 15 % entre 2023 et 2024. Il y a un peu moins de baisses déclarées cette année par rapport à l'an dernier, mais il y a également moins de hausses et plus de stabilité. Si le contexte budgétaire général des collectivités et intercommunalités apparaît en 2026 un peu moins mauvais que dans le baromètre précédent, leur situation reste relativement dégradée.

10 Cf. graphique p. 44 de la publication complète du baromètre 2026.

45 % des collectivités et intercommunalités déclarent stabiliser⁸ leurs **budgets culturels totaux** entre 2025 et 2026. 37 % indiquent les baisser cette année (contre 47 % des répondants entre 2024 et 2025), dont 12 % des collectivités qui mentionnent des baisses supérieures à 10 % du budget. Seulement 18 % des collectivités déclarent les augmenter entre 2025 et 2026, soit une proportion plus faible encore que dans le précédent baromètre où elles étaient 22 % à déclarer une hausse de ce budget culturel total entre 2024 et 2025.

Si l'on replace cette évolution dans le contexte budgétaire général des collectivités et intercommunalités en mettant en regard les budgets primitifs totaux (non uniquement culture)⁹ avec les budgets culturels totaux, on constate davantage de baisses et moins de hausses déclarées pour la culture que pour les budgets totaux des collectivités (dans les deux cas, 45 % des répondants déclarent une stabilité). Cette indication d'un rapport à priori plutôt défavorable à la culture dans les arbitrages budgétaires est cependant à nuancer car, lorsqu'on interroge les DAC sur la **place donnée à la politique culturelle au sein de leur collectivité**, on ne constate pas de signal de dépriorisation de l'action publique culturelle : pour 8 répondants sur 10, la culture est autant une priorité politique qu'avant¹⁰. Et, selon certains DAC, s'il y a des baisses, cela correspond à une trajectoire générale de la collectivité, dans laquelle « la culture n'est pas plus impactée que les autres secteurs de politique publique ».

Évolution des budgets culturels totaux votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026



L'examen des budgets culturels totaux par catégories territoriales permet d'affiner les tendances globales.

47 % des régions déclarent une baisse de budget culturel total entre 2025 et 2026, contre près de 60 % d'entre elles entre 2024 et 2025. Toutefois, les déclarations d'augmentation sont moins nombreuses cette année.

42 % des départements indiquent une baisse entre 2025 et 2026, contre près de 65 % d'entre eux l'an dernier.

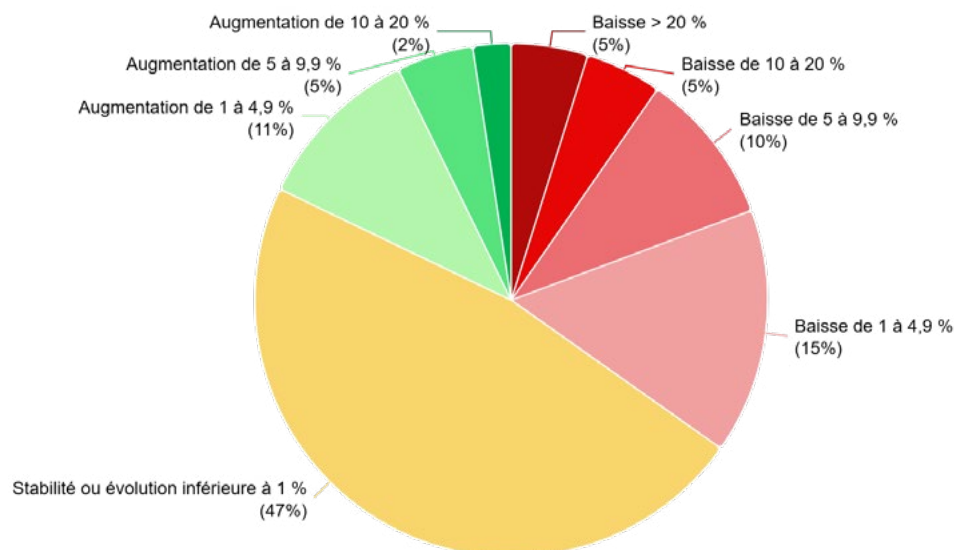
Régions et départements étaient particulièrement affectés par des baisses budgétaires entre 2024 et 2025. C'est un peu moins le cas cette année, où l'on constate une progression des déclarations de stabilité. Mais la situation du bloc local – qui représente, selon les travaux du DEPS-ministère de la Culture, environ 79 % des dépenses culturelles des collectivités territoriales, devant les départements (13 %) et les régions (8 %) – s'est, elle, détériorée, avec des déclarations de hausses de budget culturel total qui sont en retrait. Seulement 20 % des communes de plus de 50 000 habitants font état d'une augmentation cette année; elles étaient 27 % dans le baromètre précédent. 32 % d'entre elles indiquent une baisse entre 2025 et 2026, contre 36 % des communes l'an dernier.

La situation est particulièrement négative pour les communautés urbaines et communautés d'agglomération de l'échantillon: près de la moitié indiquent une baisse de leur budget culturel total entre 2025 et 2026, contre 39 % des communautés répondantes entre 2024 et 2025. Cette année, seules 18 % d'entre elles déclarent les augmenter. Par ailleurs, alors que 45 % des métropoles augmentaient leur budget culturel total l'an dernier, elles ne sont que 25 % dans ce cas cette année.

Évolution des budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

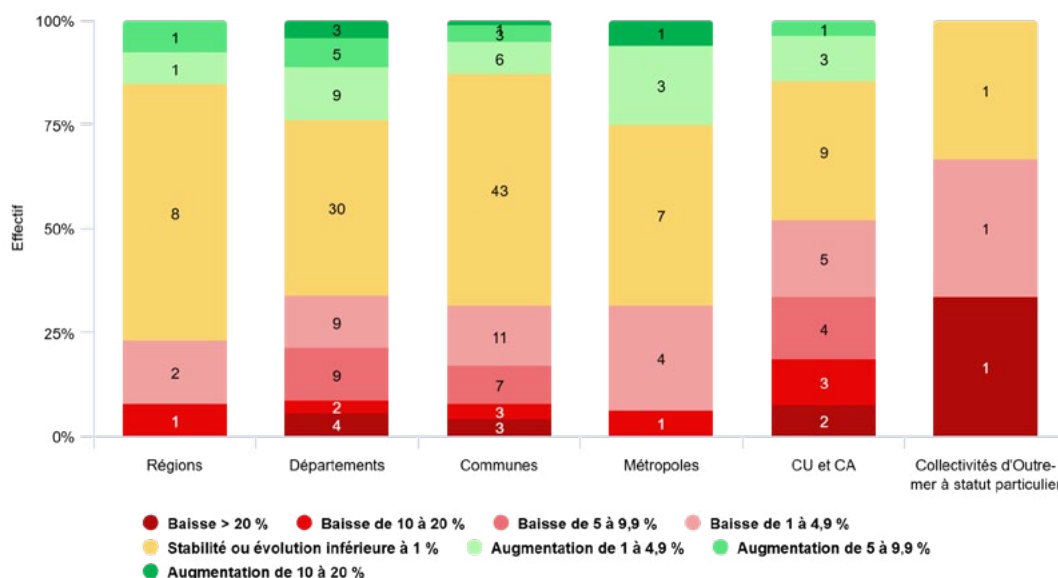
Réponses effectives : 207

Taux de réponse : 97%



Près d'un répondant sur deux déclarait une baisse de **budget culturel de fonctionnement (hors masse salariale)** entre 2024 et 2025; cette année c'est un peu plus d'un répondant sur trois. La stabilité est déclarée par 47 % des collectivités. Seules 18 % annoncent une hausse de leur budget culturel de fonctionnement; une proportion équivalente à celle de l'an dernier.

Évolution des budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026



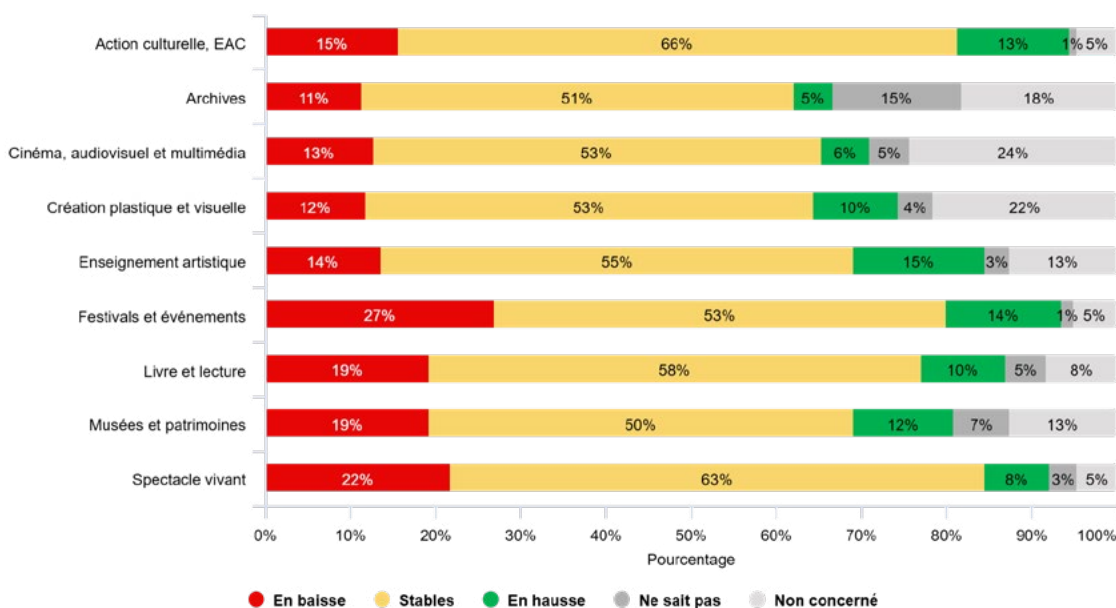
En 2026, on constate un peu moins de disparités dans les tendances d'évolutions entre les catégories territoriales que dans le baromètre précédent où régions et départements étaient majoritaires à déclarer une baisse de budget culturel en fonctionnement (deux tiers des régions et près de 70 % des départements de l'échantillon de l'enquête 2025). La stabilité constitue la modalité la plus souvent citée, sauf dans le cas des communautés

urbaines et d'agglomération qui sont plus fortement affectées par des baisses cette année (52 % d'entre elles).

31 % des communes et des métropoles déclarent baisser leurs budgets culturels de fonctionnement par rapport à l'année dernière. Seulement 13 % des communes de plus de 50 000 habitants parviennent à l'augmenter. Rappelons que l'enquête s'est déroulée en période électorale (municipales), et que ce contexte n'est pas sans impact sur l'élaboration des budgets pour le bloc local. Plusieurs DAC ont d'ailleurs indiqué manquer de visibilité sur certaines orientations budgétaires ou de positionnement de leur collectivité.

Indication de lecture : 15 % des collectivités répondantes déclarent une baisse en fonctionnement en matière d'action culturelle-éducation artistique et culturelle tandis que 66 % déclarent une stabilité et 13 % une augmentation dans ce domaine.

Évolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) par domaines entre 2025 et 2026



Si la stabilité est majoritaire pour tous les **domaines de politique culturelle**, la part des collectivités qui déclarent des baisses de budget en fonctionnement est systématiquement supérieure à celle qui déclare des augmentations, sauf pour l'enseignement artistique. Cependant, pour l'ensemble des domaines, les déclarations de diminutions sont un peu moins nombreuses en 2026 que dans le précédent baromètre où elles avaient bondi. Festivals-événements et spectacle vivant sont les domaines les plus affectés par des baisses budgétaires, comme l'an dernier.

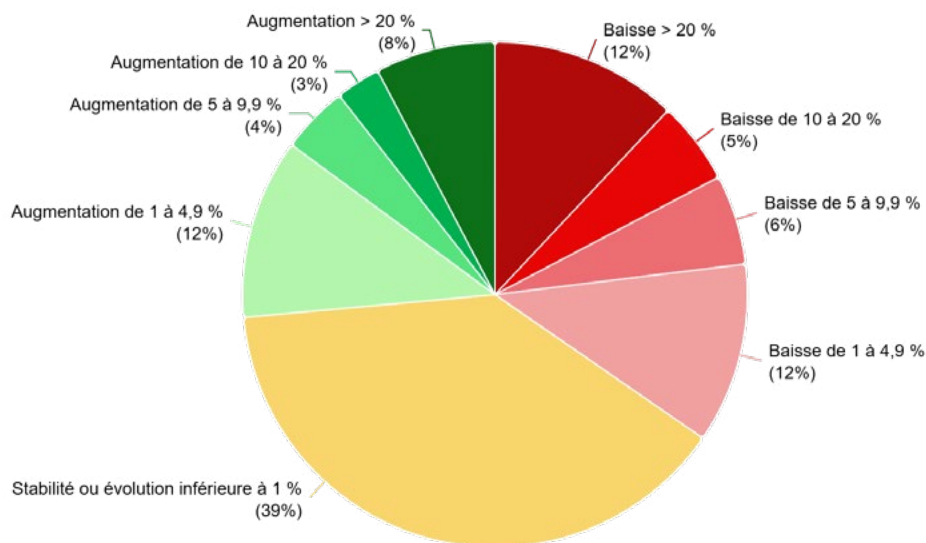
Pour les régions, les baisses concernent principalement le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel. Pour les communes et les départements, les coupes portent surtout sur les festivals et événements¹¹.

¹¹ Cf. graphiques p. 28-29 de la publication complète du baromètre 2026.

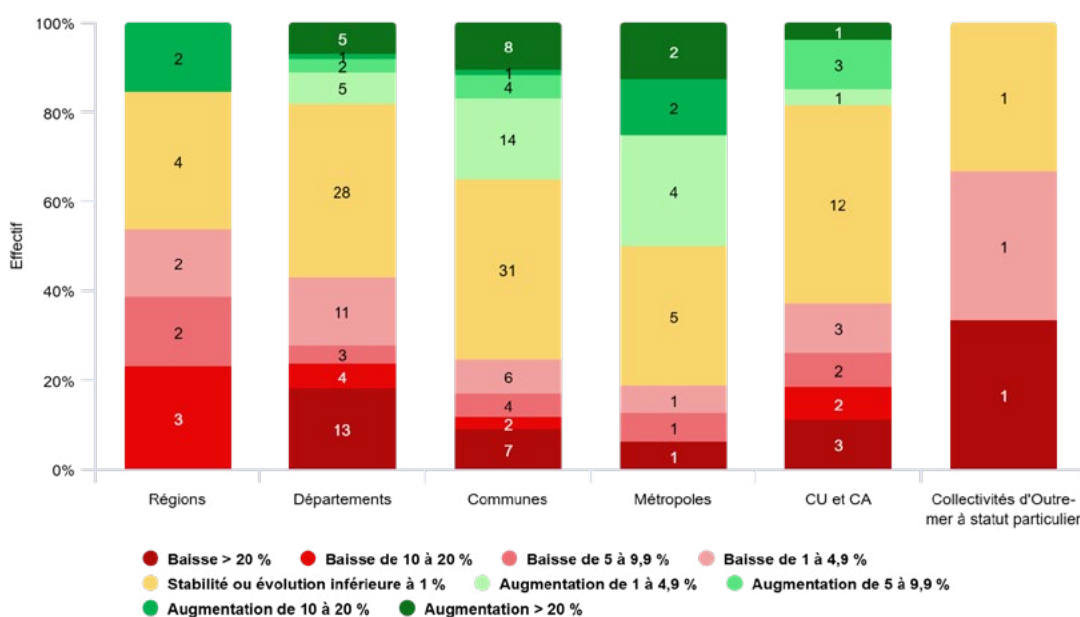
Évolution des budgets culturels d'investissement votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

Réponses effectives : 208

Taux de réponse : 98%



Évolution des budgets culturels d'investissement votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

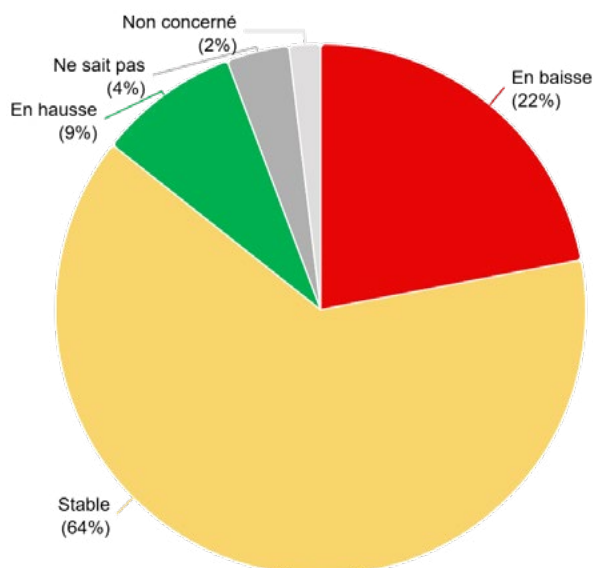


Comme l'année précédente, la situation reste hétérogène concernant l'évolution des **budgets culturels d'investissement**. 39 % des collectivités déclarent une stabilité (34 % l'an dernier), 35 % une baisse (36 % l'an dernier), et 27 % une hausse (29 % l'an dernier). En dépit d'un léger recul des déclarations de baisses par rapport au baromètre précédent, plus de la moitié des régions et 43 % des départements diminuent leur budget culturel d'investissement entre 2025 et 2026 : les situations de baisses y sont plus fréquentes que les situations de stabilité et de hausse. Par ailleurs, les intercommunalités sont plus nombreuses à déclarer une diminution de leur budget culturel d'investissement en 2026 qu'en 2025. Ces perspectives soulèvent des inquiétudes quant à l'entretien et la rénovation des équipements, ainsi que leur adaptation aux défis de la transition écologique.

Évolution du montant total des subventions versées aux associations culturelles par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

Réponses effectives : 209

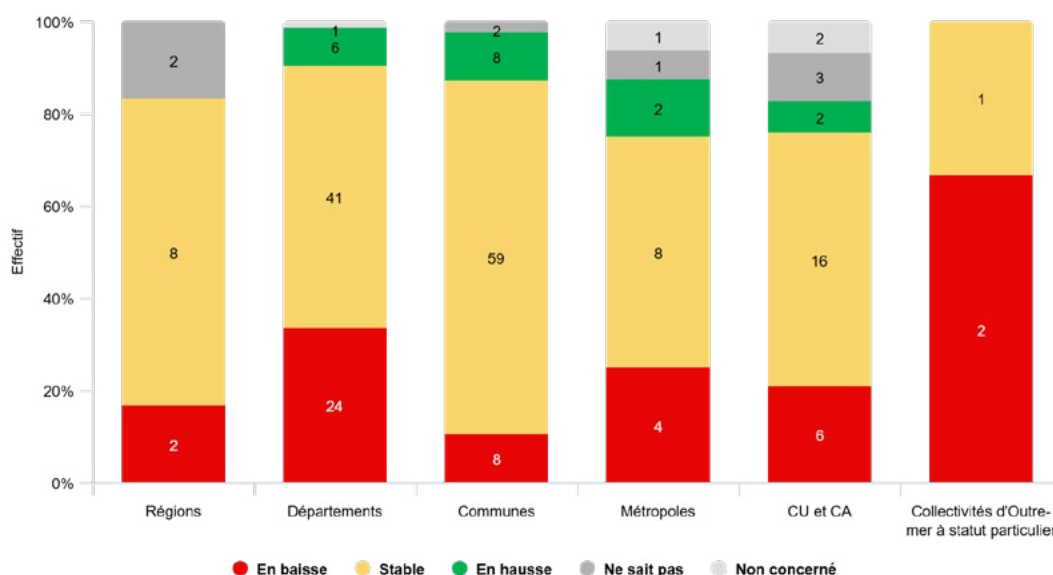
Taux de réponse : 98%



Une grande majorité de collectivités (64 %) déclarent stabiliser les **subventions versées aux associations culturelles** entre 2025 et 2026. Presque moitié moins de collectivités déclarent des baisses que l'an dernier : 22 % des répondants entre 2025 et 2026, contre 42 % entre 2024 et 2025. La proportion de collectivités en baisse reste toutefois importante en 2026 : elle est deux fois supérieure à celle de la période 2023-2024 (11 %). À contrario, seulement 9 % des DAC déclarent une hausse du montant des subventions versées aux associations en 2026, contre 12 % dans le baromètre 2025 et 27 % dans l'enquête 2024.

Il est intéressant de noter que les tendances d'évolution des **emplois culturels** des collectivités sont assez identiques à celles des subventions aux associations : 9 % de répondants déclarent une hausse entre 2025 et 2026, 20 % une baisse et 67 % une stabilité des emplois culturels¹².

Évolution du montant total des subventions versées aux associations culturelles par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026



¹² Cf. graphiques p. 32 de la publication complète du baromètre 2026.

Départements et régions étaient très nombreux (respectivement 68 % et 58 %) à déclarer diminuer leurs subventions aux associations culturelles entre 2024 et 2025. On note nettement moins de baisses cette année. Cependant, un tiers des départements réduisent encore leur soutien aux associations culturelles entre 2025 et 2026 et, comme l'an dernier, aucune région de l'échantillon n'indique une hausse du montant de ces subventions.

De plus, pour toutes les catégories territoriales¹³, les répondants qui mentionnent une baisse de leurs subventions aux associations sont plus nombreux que ceux qui les augmentent, à l'exception de l'échantillon des communes – principales financeuses des associations culturelles – qui parviennent dans leur grande majorité à stabiliser leur soutien, et dans lequel les tendances à la baisse et à la hausse sont plus équilibrées.

Enfin, la grande majorité des régions et près d'un tiers des départements du baromètre déclarent financer une ou plusieurs **agences culturelles**. Ces financements sont stables dans près de 80 % des cas en 2026.

13 Nous ne traitons pas ici les tendances des collectivités d'Outre-mer à statut particulier en raison de la petite taille de l'échantillon de répondants dans cette catégorie cette année.

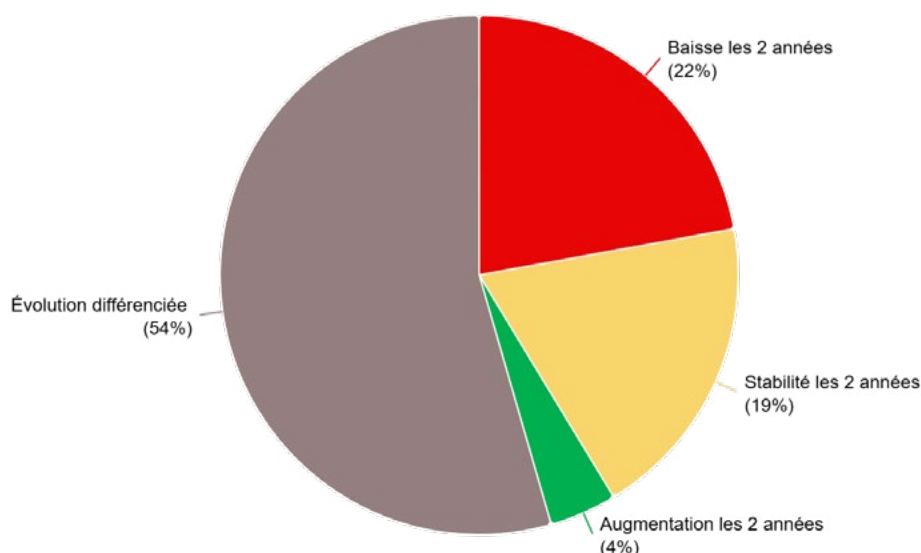
2. Lecture croisée des évolutions budgétaires et de soutien à la culture à partir d'un échantillon de collectivités qui ont participé aux deux dernières éditions du baromètre (2025 et 2026)

Des traitements spécifiques ont été réalisés sur un échantillon de 178 collectivités et intercommunalités qui ont participé aux deux derniers baromètres (enquêtes 2025 et 2026)¹⁴, pour avoir une vision des tendances budgétaires dans une temporalité allongée.

Évolution des budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) votés par les collectivités et intercommunalités entre 2024 et 2025 et entre 2025 et 2026 (échantillon de répondants qui ont participé aux deux dernières éditions du baromètre)

Réponses effectives : 167

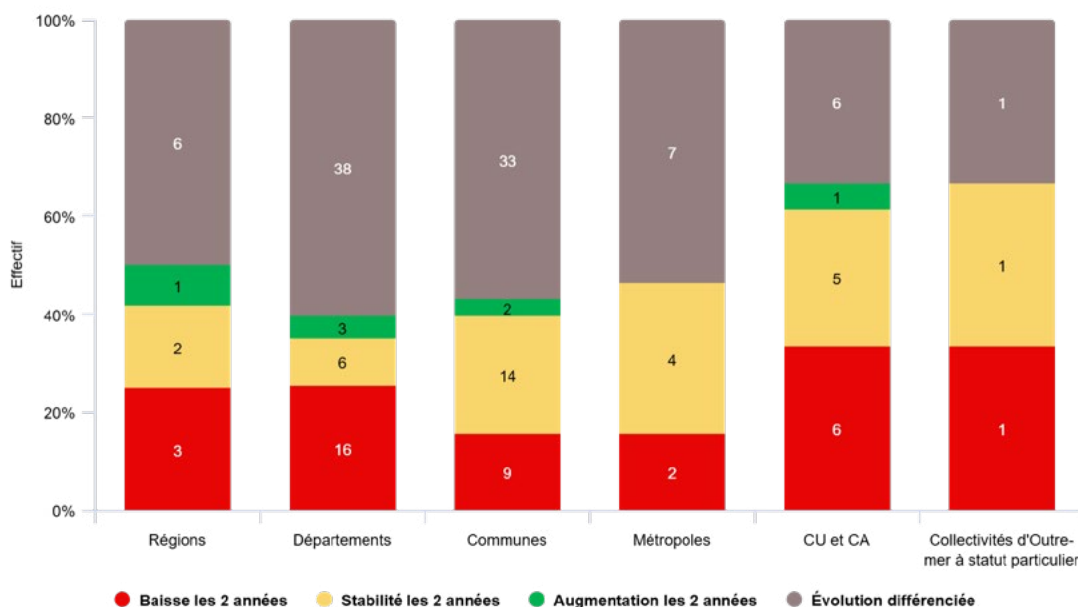
Taux de réponse : 94%



14 Cet échantillon est constitué de : 12 régions ; 67 départements ; 60 communes de plus de 50 000 habitants ; 36 intercommunalités comprenant une ville de plus de 50 000 habitants, dont 13 métropoles, 23 communautés urbaines et communautés d'agglomération ; 3 collectivités d'Outre-mer à statut particulier.

En croisant leurs déclarations, on constate que très peu de collectivités sont parvenues à augmenter successivement leurs **budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) au cours des deux derniers exercices budgétaires** : seules 4 % déclarent les avoir augmentés entre 2024 et 2025 et entre 2025 et 2026, ce qui correspond à seulement 7 collectivités sur les 167 pour lesquelles nous disposons de l'information sur les deux enquêtes. 19 % les ont stabilisés deux années de suite, 22 % les ont baissés et un peu plus de la moitié des répondants de notre échantillon (54 %) ont adopté des trajectoires budgétaires divergentes sur les deux derniers exercices.

Évolution des budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) votés par les collectivités et intercommunalités entre 2024 et 2025 et entre 2025 et 2026 (échantillon de répondants qui ont participé aux deux dernières éditions du baromètre)



Près d'un quart des communes et environ un tiers des métropoles parviennent à stabiliser leurs budgets de fonctionnement (hors masse salariale) entre 2024 et 2025 et entre 2025 et 2026.

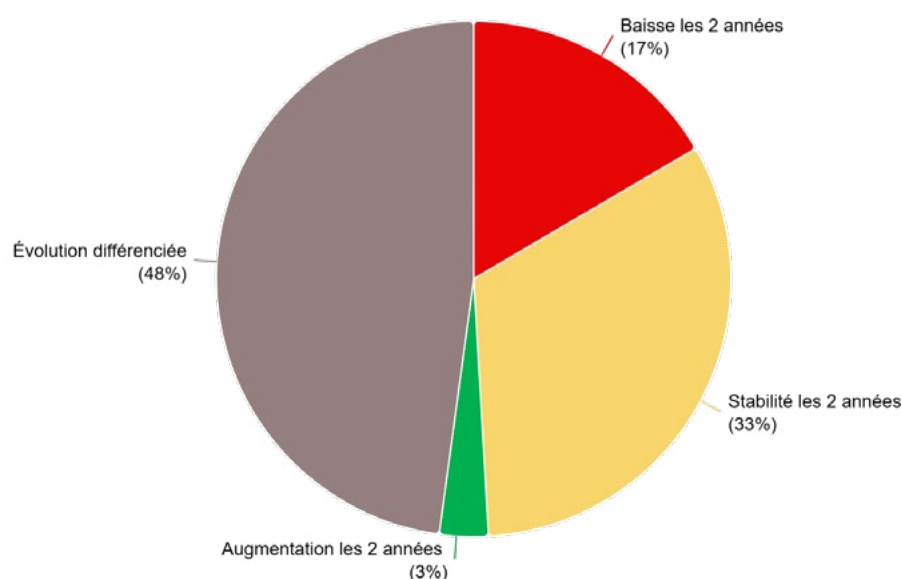
Un quart des régions et un quart des départements déclarent des baisses successives de leurs budgets culturels de fonctionnement les deux années. 60 % des départements de l'échantillon indiquent des évolutions divergentes sur les deux derniers exercices budgétaires ; c'est aussi le cas de 50 % des régions. Ces tendances témoignent de la difficulté des collectivités à construire une trajectoire budgétaire dans le temps ainsi que des contraintes fortes qui pèsent sur elles en matière d'autonomie financière et fiscale et de dépenses obligatoires¹⁵.

¹⁵ Comme l'évoquent plusieurs responsables culturels : « baisse budgétaire pour pouvoir prendre en charge les dépenses sociales obligatoires en hausse » ; « recentrage sur les compétences obligatoires et priorités de la mandature et concentration de l'action sur les projets d'intérêt régional majeur plutôt que la dispersion avec du multi-financement ».

Évolution du montant total des subventions versées aux associations culturelles par les collectivités et intercommunalités entre 2024 et 2025 et entre 2025 et 2026 (échantillon de répondants qui ont participé aux deux dernières éditions du baromètre)

Réponses effectives : 163

Taux de réponse : 92%



La moitié des collectivités et intercommunalités qui ont participé aux deux derniers baromètres ont déclaré une tendance d'évolution identique sur les deux années d'enquête concernant les **subventions qu'elles versent aux associations culturelles** : 33 % les stabilisent entre 2024 et 2025 et entre 2025 et 2026, 17 % les baissent et 3 % les augmentent sur les deux exercices, soit seulement 5 collectivités sur les 163 pour lesquelles nous disposons de l'information sur les deux enquêtes.

Les communes constituent la catégorie territoriale qui déclare le plus de stabilité dans notre échantillon : 54 % d'entre elles font part d'une stabilité du montant des subventions versées aux associations culturelles sur les deux derniers exercices¹⁶.

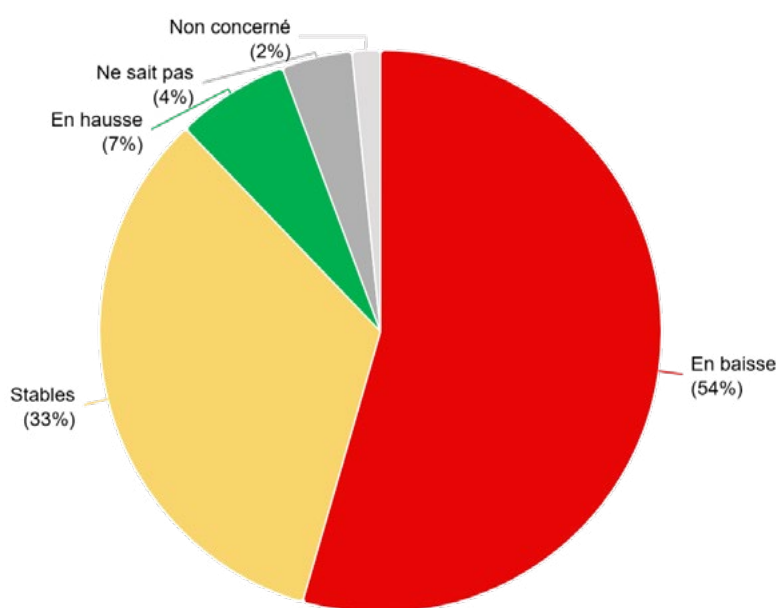
¹⁶ Cf. graphique [p. 43](#) de la publication complète du baromètre 2026.

3. Coopération publique et financements croisés

Le baromètre s'intéresse au système de partenariat public propre aux politiques culturelles en France, à travers les logiques de coopération des collectivités avec l'État et avec les autres niveaux de collectivités territoriales.

Évolution des financements croisés dédiés au soutien aux équipements et événements culturels sur le territoire des communes et intercommunalités en 2025-2026

Réponses effectives : 123



Les répondants du bloc local ont été interrogés sur l'évolution des **financements croisés dédiés au soutien aux équipements et événements culturels** sur leur territoire. Sur un échantillon de 123 communes et intercommunalités qui ont répondu, 54 % estiment que les financements croisés dédiés au soutien aux équipements et événements culturels ont baissé sur leur territoire en 2025-2026 ; les territoires les plus densément peuplés – communes de plus de 100 000 habitants et métropoles – étant souvent plus enclins à déclarer des baisses. En outre, 7 % des répondants considèrent que ces financements croisés ont augmenté sur leur territoire et 33 % les jugent stables.

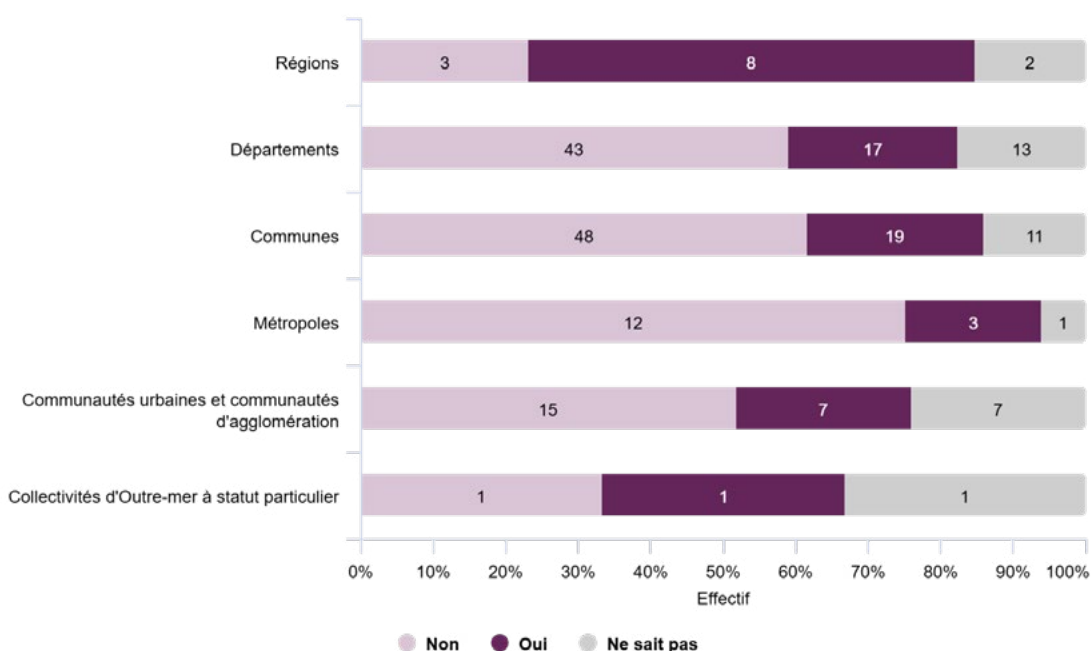
Selon les intercommunalités qui identifient des baisses de financements croisés, ces dernières proviennent principalement des départements, alors que, pour les communes de plus de 50 000 habitants concernées, elles proviennent d'abord des régions, puis de l'État et des départements, de manière plus équilibrée entre les niveaux.

En 2026, 62 % des DAC considèrent que la **coopération**¹⁷ avec la politique culturelle de l'État n'a pas évolué ; ils étaient 50 % à le déclarer en 2025. Ils sont plus de la moitié en ce qui concerne la coopération avec les autres niveaux de collectivités territoriales ; une proportion assez similaire à l'an dernier.

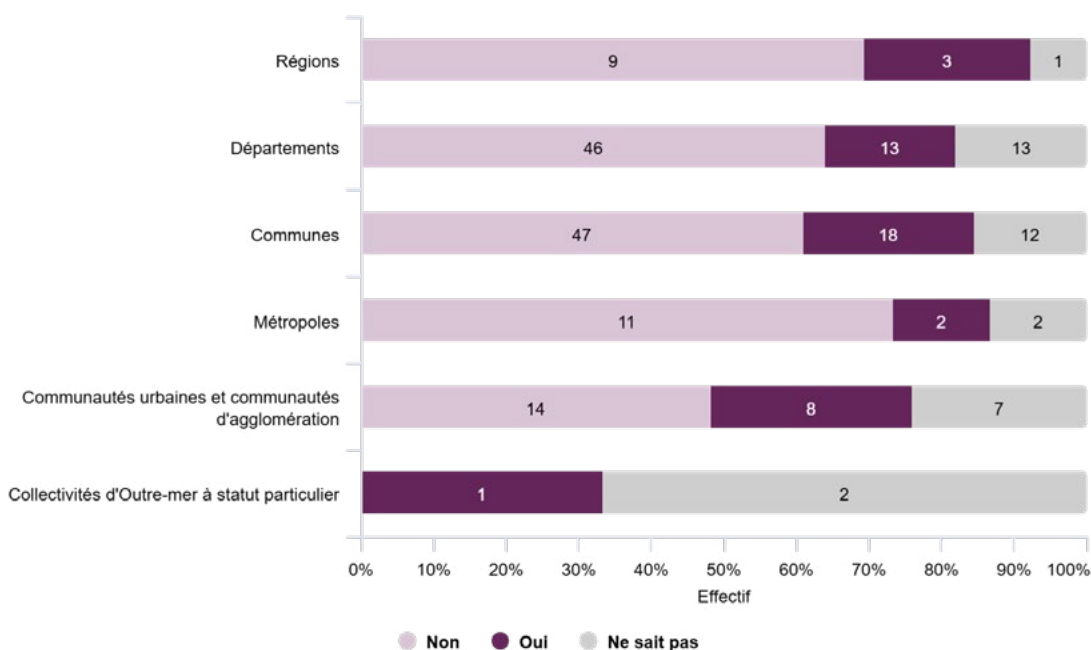
¹⁷ Cf. graphique p. 52 de la publication complète du baromètre 2026.

D'année en année, ils sont moins nombreux à déclarer un renforcement de la coopération avec l'État : 23 % des DAC en 2026, 32 % en 2025 et 39 % en 2024. Le DAC d'une ville témoigne par exemple d'un « soutien de l'État moins structurant et fort que par le passé. De fait, la collectivité a tendance à affirmer ses ambitions de développement culturel en mettant en place des dispositifs alternatifs. Les réductions de budgets, aussi bien de la collectivité que des financements des partenaires, nous obligent à réinventer notre lien aux territoires. »

Positionnement des collectivités et intercommunalités : recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle par rapport à celle de l'État



Positionnement des collectivités et intercommunalités : recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle par rapport à celle des autres niveaux de collectivités territoriales



Majoritairement, en 2026, les collectivités indiquent ne pas être à la **recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle**.

Les régions se singularisent des autres catégories par leur recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle par rapport à celle de l'État. C'est le cas cette année pour 8 d'entre elles sur 13, contre 5 en 2025. On renoue avec une situation rencontrée dans le baromètre 2024 où les régions se démarquaient déjà. En 2025, leur affaiblissement budgétaire en matière culturelle avait partiellement entamé cette revendication. La relation entre régions et Drac a toujours été un équilibre complexe du fait d'une échelle territoriale commune d'intervention : l'État, via les Drac, fait valoir ses priorités nationales appliquées à un territoire régional, les régions formulant leurs propres objectifs politiques et préoccupations territoriales. Le récent rapport de la commission culture de Régions de France sur les labels d'État en est une parfaite illustration¹⁸. Cette situation ne se retrouve pas au niveau des départements et du bloc local qui, dans leur majorité, restent attachés à la coconstruction des politiques culturelles avec l'État.

Pour ce qui est de la recherche d'autonomie avec les autres niveaux de collectivités territoriales, la situation est globalement assez proche de 2025 : dans leur majorité, les principaux échelons territoriaux privilégient une logique de coopération entre eux. Si le modèle coopératif de la culture est actuellement malmené du fait de désajustements politiques et du décroisement de certains financements, il apparaît aussi comme une modalité toujours plébiscitée dans la conduite des politiques culturelles. La coopération est à la fois considérée comme un problème et comme une solution, ce qui converge avec les positions en faveur de la poursuite du partenariat prises en 2025-2026 par les associations d'élus et de collectivités territoriales dans le cadre de la démarche de *Livre blanc de la décentralisation culturelle*¹⁹.

Enfin, comme chaque année, l'enquête interroge les DAC sur les **objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels des exécutifs**. Regroupés en registres d'action, les mots-clés les plus cités renvoient aux logiques territoriales, d'accès, d'offre, d'impact social et d'éducation-jeunesse, dans la lignée des trois baromètres précédents ; ces cinq registres continuent à dominer les choix de priorisation de l'action publique culturelle²⁰.

18 À consulter [en suivant ce lien](#).

19 À consulter [en suivant ce lien](#).

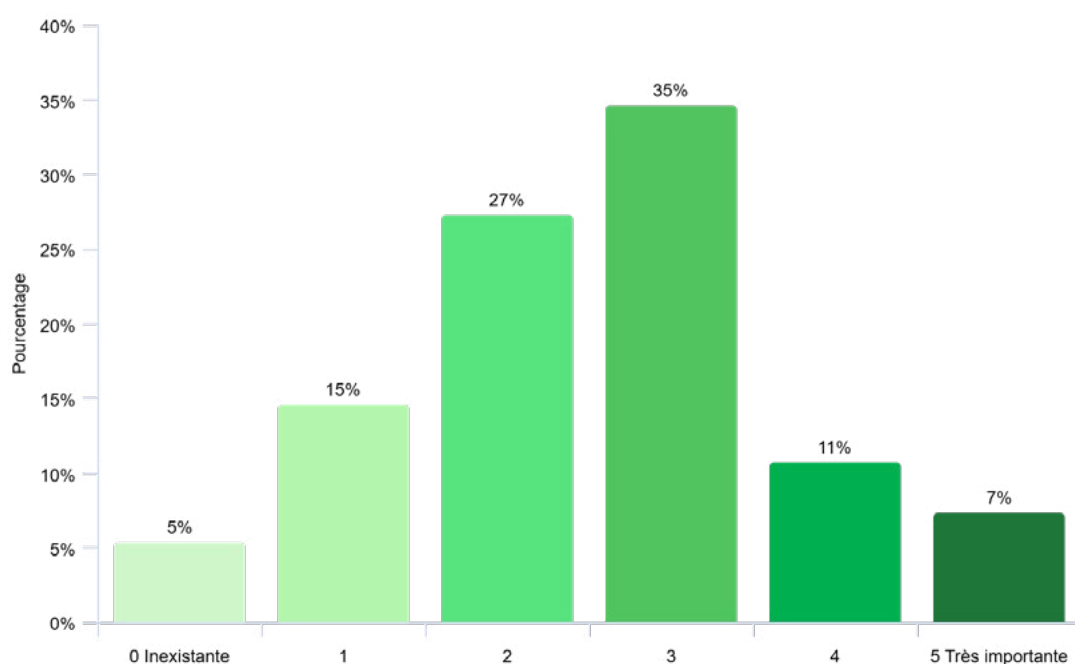
20 Cf. graphique [p. 48](#) de la publication complète du baromètre 2026.

4. Focus sur la transition écologique et sur les entraves à la liberté de création/diffusion artistique et les atteintes matérielles contre des œuvres ou des équipements culturels

Place de la transition écologique dans la politique culturelle des collectivités et intercommunalités

Réponses effectives : 205

Taux de réponse : 96%

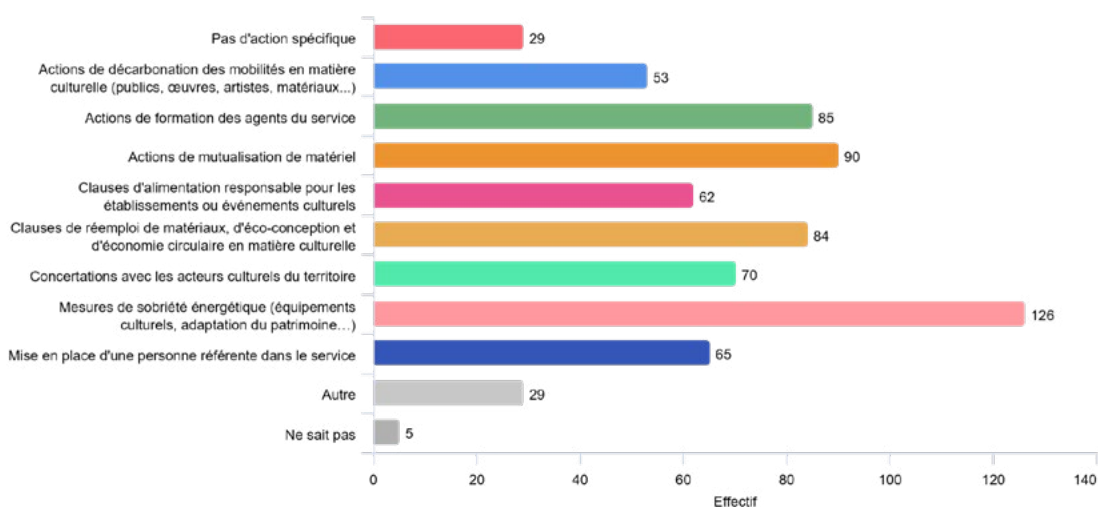


Les DAC ont été interrogés sur l'importance accordée aux problématiques de **transition écologique** dans la politique culturelle de leur collectivité, sur une échelle de 0 (inexistante) à 5 (très importante). Le troisième échelon – légèrement devancé par le deuxième l'an dernier – est le plus cité cette année, par 35 % des répondants. Par rapport à 2025, l'enquête montre néanmoins une légère diminution de la place de la transition écologique dans la politique culturelle des régions et des communes de plus de 100 000 habitants, même si ces échelons (avec des notes de 3,2 et 3,1 sur 5) restent parmi les plus mobilisés sur ces questions avec les métropoles. La note moyenne des départements (2,2 sur 5) progresse légèrement cette année, bien que cette catégorie territoriale reste en dernière place dans notre échantillon de collectivités.

Démarches mises en place en 2025-2026 par le service culturel des collectivités et intercommunalités en faveur de la transition écologique (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 213

Taux de réponse : 100%

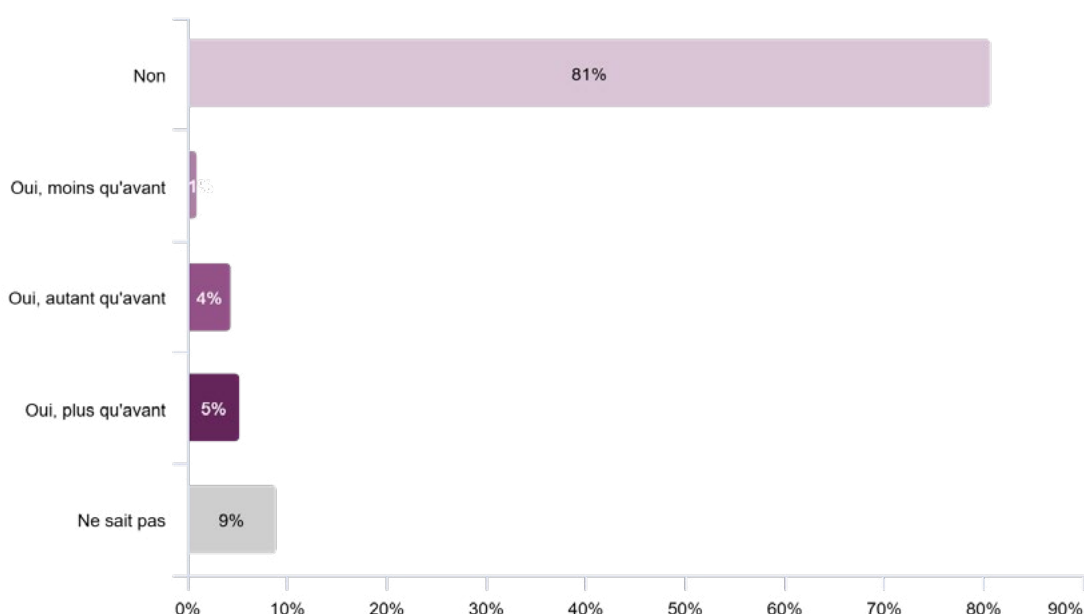


Quelles **démarches ont été impulsées par les services culturels en faveur de la transition écologique**? Près de 14 % des répondants indiquent ne pas avoir mis en place d'action spécifique, une proportion équivalente à l'enquête 2025. Pour les collectivités et intercommunalités qui en déclarent, les mesures de sobriété énergétique (équipements culturels, adaptation du patrimoine...) sont – comme dans les enquêtes précédentes – les plus citées (près de 60 % de l'ensemble des répondants; cette modalité arrive en tête pour toutes les catégories territoriales), devant les actions de mutualisation de matériel et les actions de formation des agents: un ordre de réponses inchangé par rapport au baromètre 2025.

Constatation d'entraves délibérées à la liberté de création/diffusion artistique sur le territoire en 2025-2026

Réponses effectives : 213

Taux de réponse : 100%



Enfin, pour la troisième année, le baromètre examine les formes de pressions qui impactent **la liberté de création/diffusion artistique**. Les résultats sont assez proches des baromètres précédents : plus de 8 DAC sur 10 ne constatent pas d'entraves à la liberté de création/diffusion artistique sur leur territoire. Pour ceux qui en constatent (10 % des répondants), elles correspondent principalement à des obstructions politiques (critique d'élu sur des choix de programmation, ingérence politique, réduction de soutiens à des projets ou à des associations en raison des thèmes, etc.) et des formes de pressions citoyennes et associatives (intimidations, menaces, manifestations, etc.).

Quelles ont été les réactions des collectivités face à ces entraves à la liberté de création/diffusion artistique ? Sur une vingtaine de situations identifiées, près d'un tiers des DAC indiquent une absence d'action de leur collectivité, et deux tiers font remonter une forme d'intervention. Ces réponses consistent principalement en des rappels législatifs (rappel de la loi relative à la liberté de création, rappel du droit en assemblée générale ou en conseil d'administration, etc.) et des prises de position volontaristes en faveur de la liberté de création (affirmation publique d'un soutien, prises de paroles politiques, maintien de subventions aux créateurs et aux acteurs, intégration d'une clause liberté de création dans des conventions pluriannuelles d'objectifs multipartites, etc.).

Concernant les **atteintes matérielles contre des œuvres ou des équipements culturels**²¹, les résultats sont proches du baromètre précédent : 81 % des répondants n'en constatent pas sur les biens culturels de leur territoire en 2025-2026, et 10 % en font état. Il s'agit principalement de dégradations d'œuvres, de tags et d'actes de vandalisme dans des équipements ou dans l'espace public. Sont notamment cités des cas de dégradations dans des bâtiments patrimoniaux et des médiathèques.

21 Cf. graphique [p. 64](#) de la publication complète du baromètre 2026.

Intégralité des résultats

Évolutions des budgets primitifs, des emplois culturels et des subventions des collectivités et intercommunalités

- [25](#) [Évolution des budgets primitifs totaux](#)
- [26](#) [Évolution des budgets culturels totaux](#)
- [27](#) [Évolution des budgets culturels de fonctionnement](#)
- [31](#) [Évolution des budgets culturels d'investissement](#)
- [32](#) [Évolution des emplois culturels](#)
- [33](#) [Évolution des subventions aux associations culturelles](#)
- [34](#) [Soutien aux agences culturelles \(questions posées aux régions et aux départements\)](#)
- [36](#) [Contraintes budgétaires pour la culture](#)

Lecture croisée des évolutions budgétaires, des emplois culturels et des subventions à partir d'un échantillon de collectivités qui ont participé aux dernières éditions du baromètre (2025 et 2026)

- [38](#) [Évolution des budgets primitifs totaux: lecture croisée des baromètres 2025 et 2026](#)
- [39](#) [Évolution des budgets culturels totaux: lecture croisée des baromètres 2025 et 2026](#)
- [40](#) [Évolution des budgets culturels de fonctionnement: lecture croisée des baromètres 2025 et 2026](#)
- [41](#) [Évolution des budgets culturels d'investissement: lecture croisée des baromètres 2025 et 2026](#)
- [42](#) [Évolution des emplois culturels: lecture croisée des baromètres 2025 et 2026](#)
- [43](#) [Évolution des subventions aux associations culturelles: lecture croisée des baromètres 2025 et 2026](#)

Positionnement des collectivités et intercommunalités en matière culturelle

- [44](#) [Place donnée à la politique culturelle](#)
- [45](#) [Orientations de politique culturelle](#)
- [52](#) [Coopération publique](#)
- [55](#) [Évolution des financements croisés dédiés au soutien aux équipements et événements culturels sur le territoire \(questions posées aux communes et aux intercommunalités\)](#)

Transition écologique, entraves à la liberté de création/diffusion artistique et atteintes matérielles contre des œuvres ou des équipements culturels

- [58](#) [Place de la transition écologique dans la politique culturelle](#)
- [60](#) [Démarches mises en place par les services culturels en faveur de la transition écologique](#)
- [63](#) [Entraves à la liberté de création/diffusion artistique et atteintes matérielles contre des œuvres ou des équipements culturels](#)

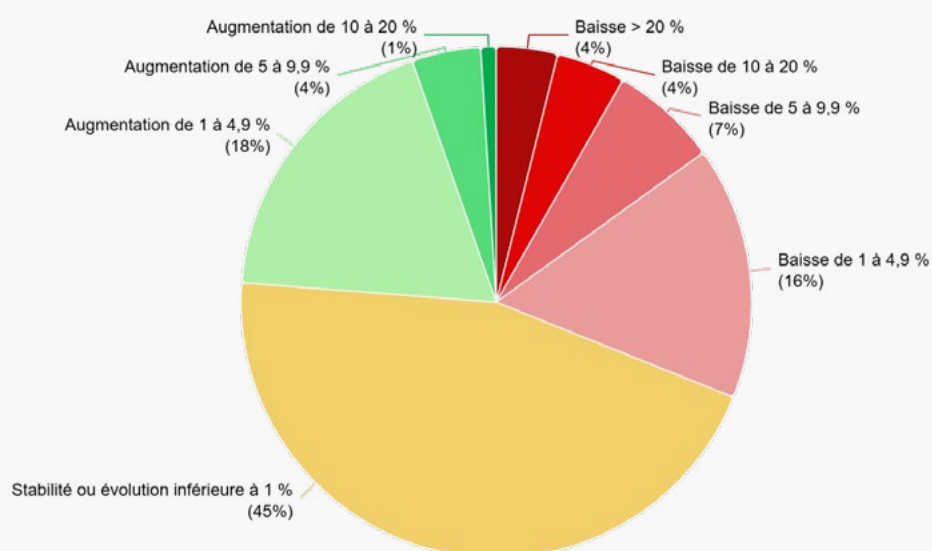
Évolutions des budgets primitifs, des emplois culturels et des subventions des collectivités et intercommunalités

Évolution des budgets primitifs totaux

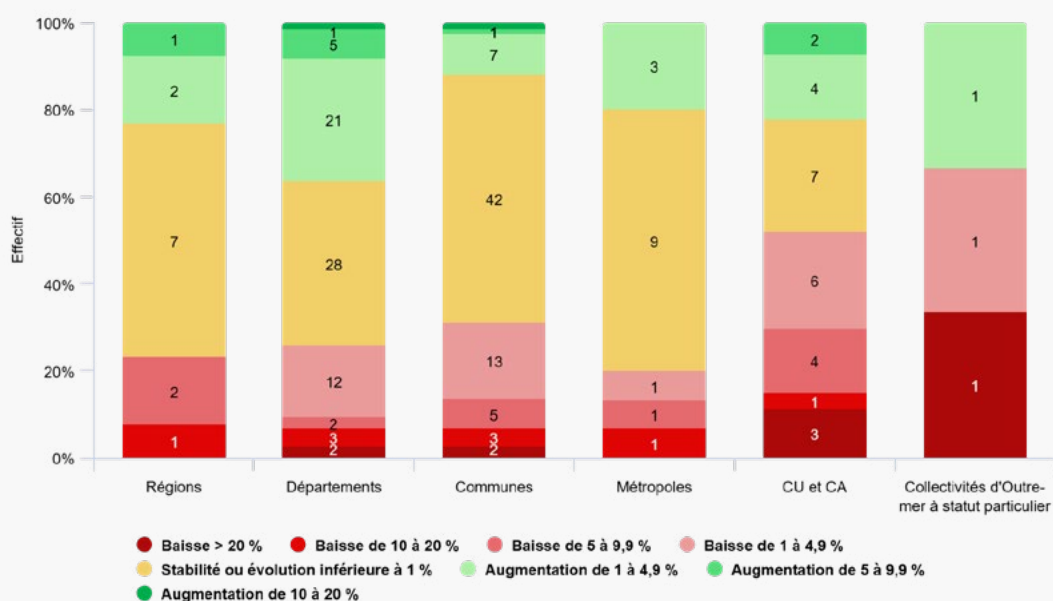
Évolution des budgets primitifs totaux votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

Réponses effectives : 206

Taux de réponse : 97%



Évolution des budgets primitifs totaux votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

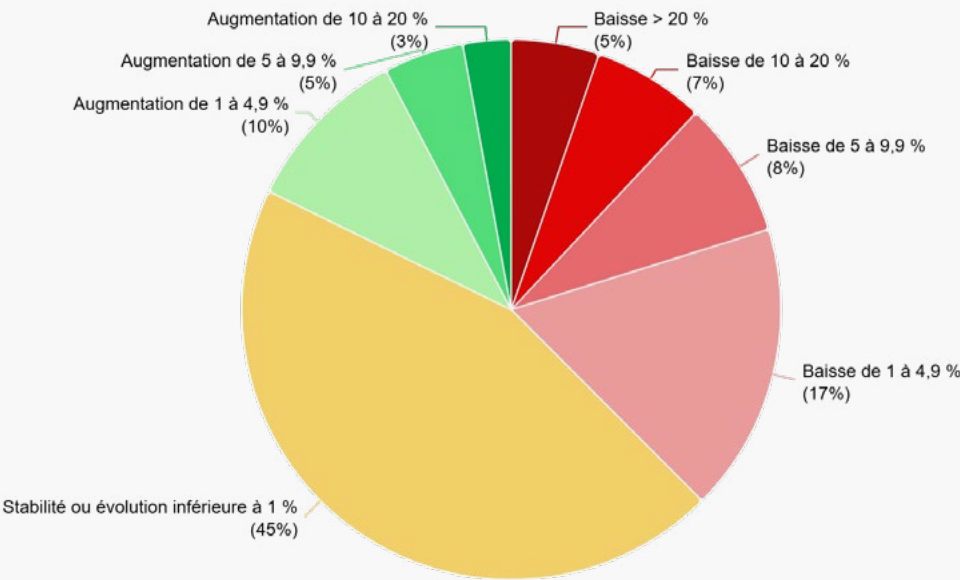


Évolution des budgets culturels totaux

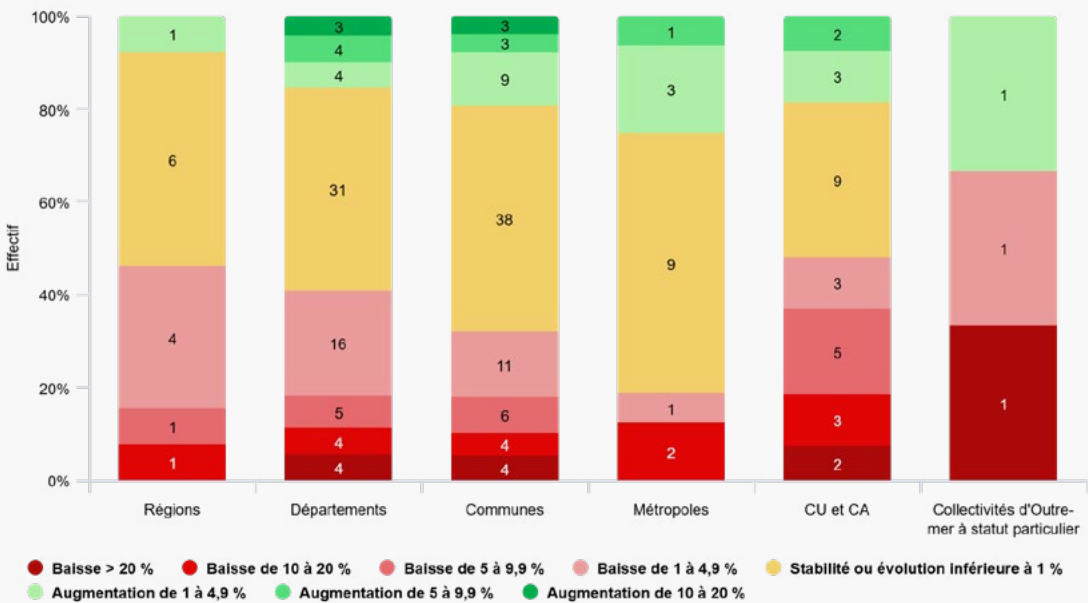
Évolution des budgets culturels totaux votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

Réponses effectives : 208

Taux de réponse : 98%



Évolution des budgets culturels totaux votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

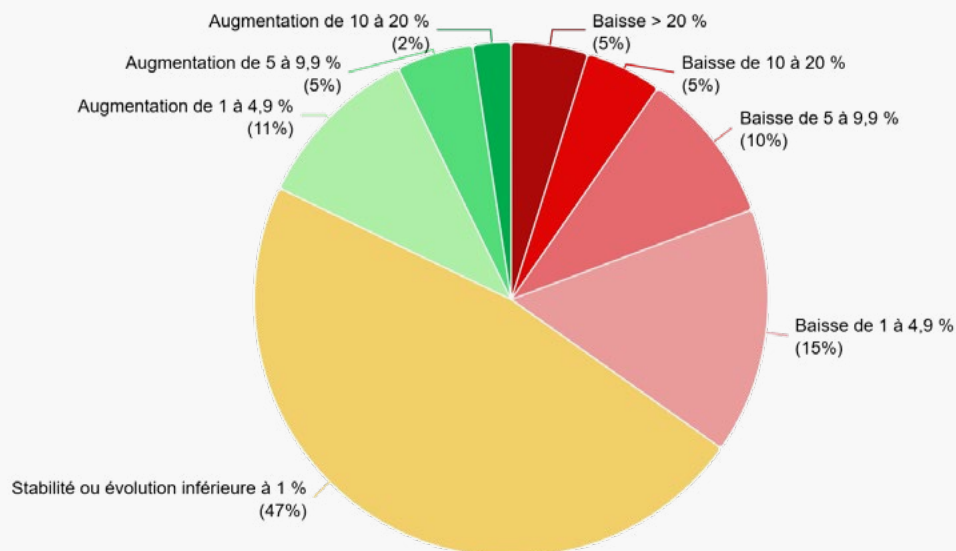


Évolution des budgets culturels de fonctionnement

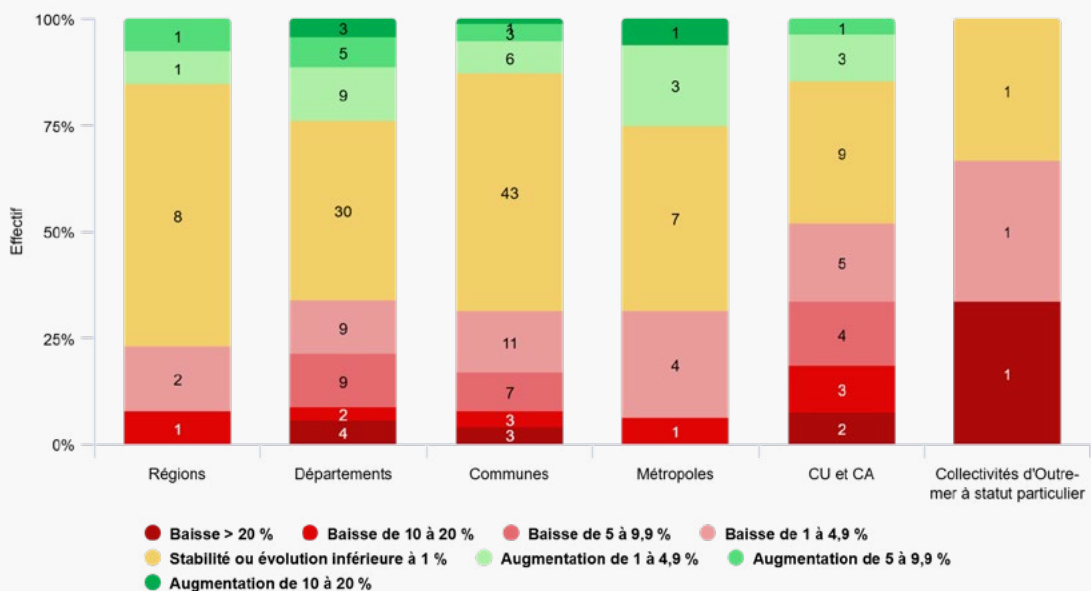
Évolution des budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

Réponses effectives : 207

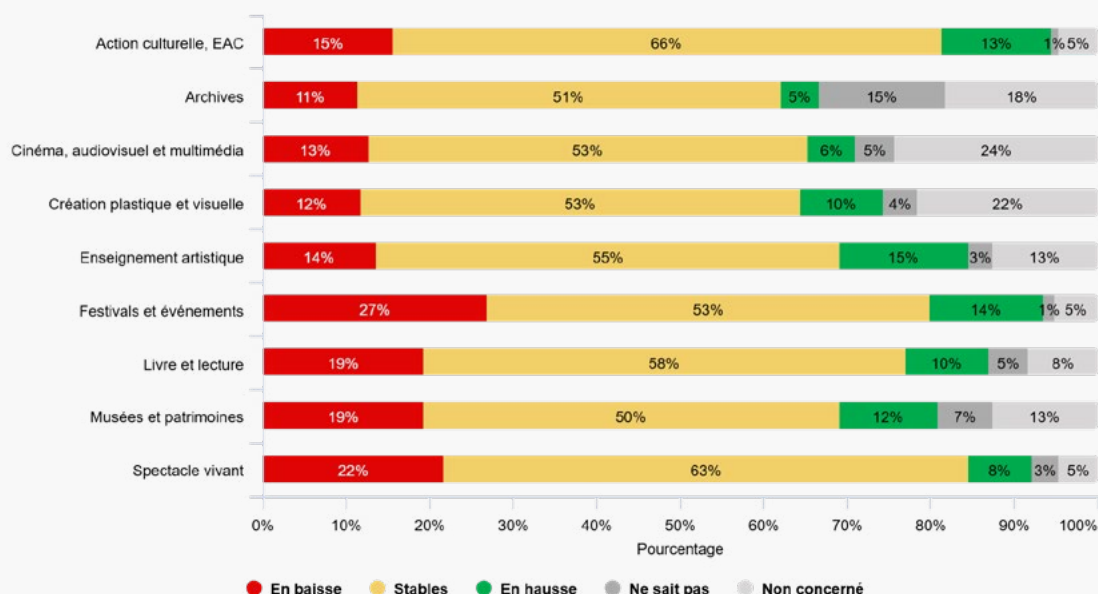
Taux de réponse : 97%



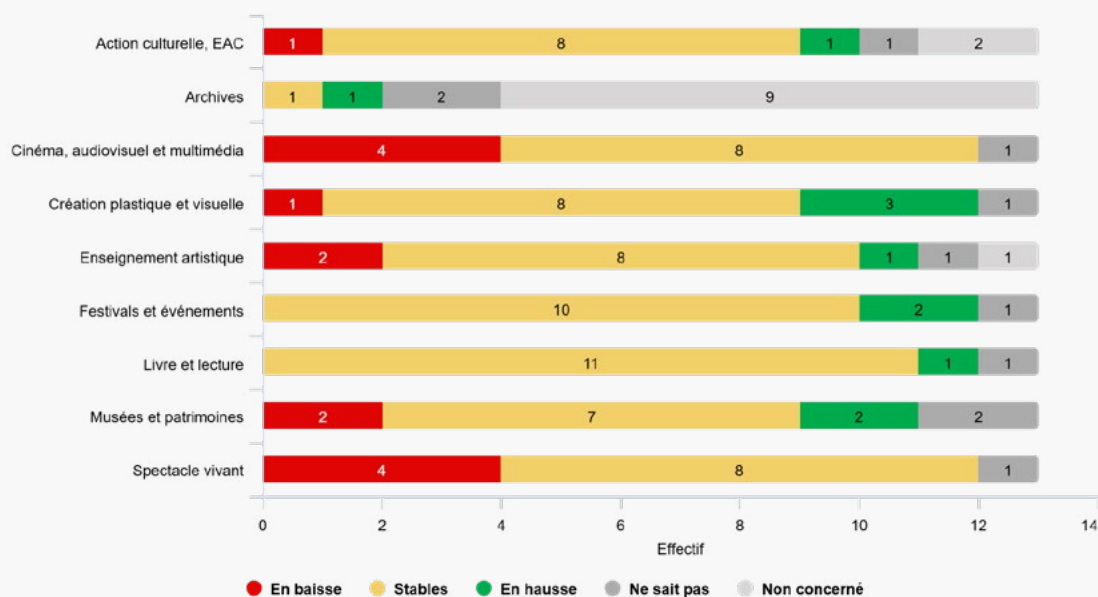
Évolution des budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026



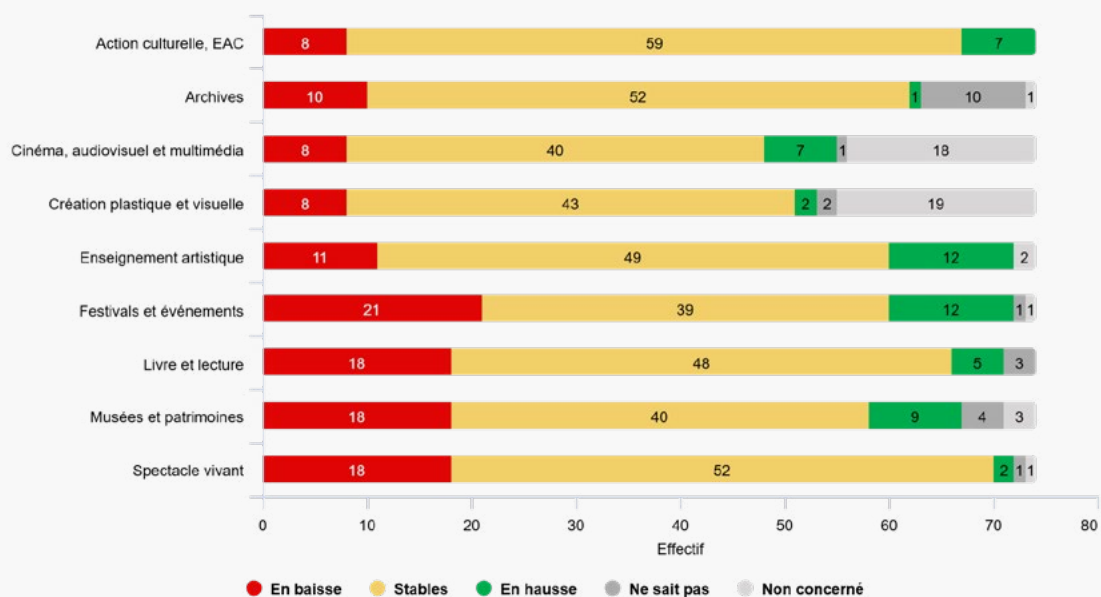
Évolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) par domaines entre 2025 et 2026



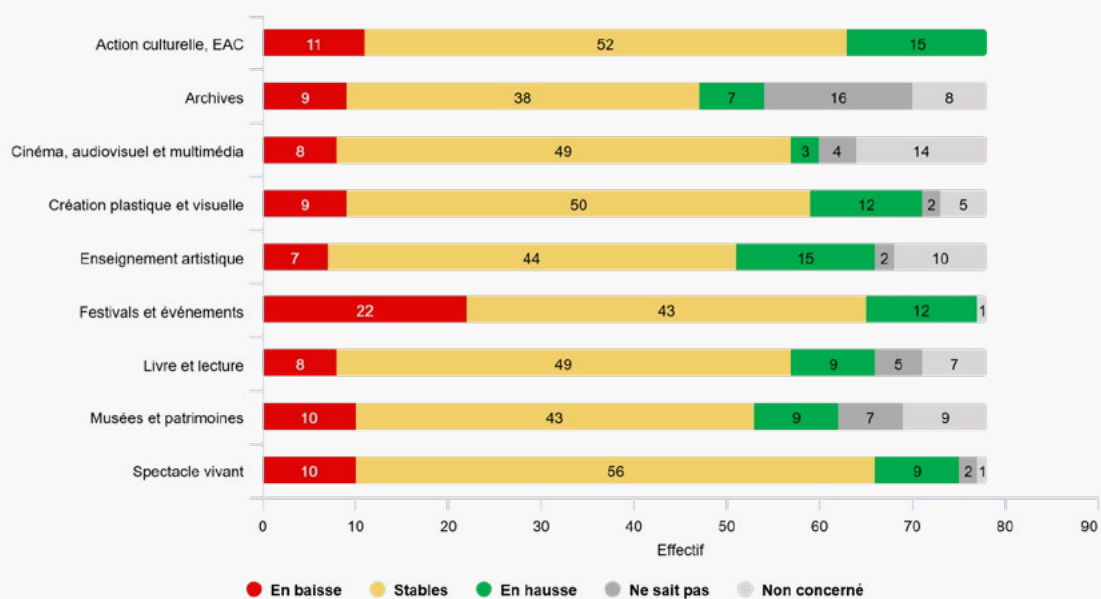
Évolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) des régions par domaines entre 2025 et 2026



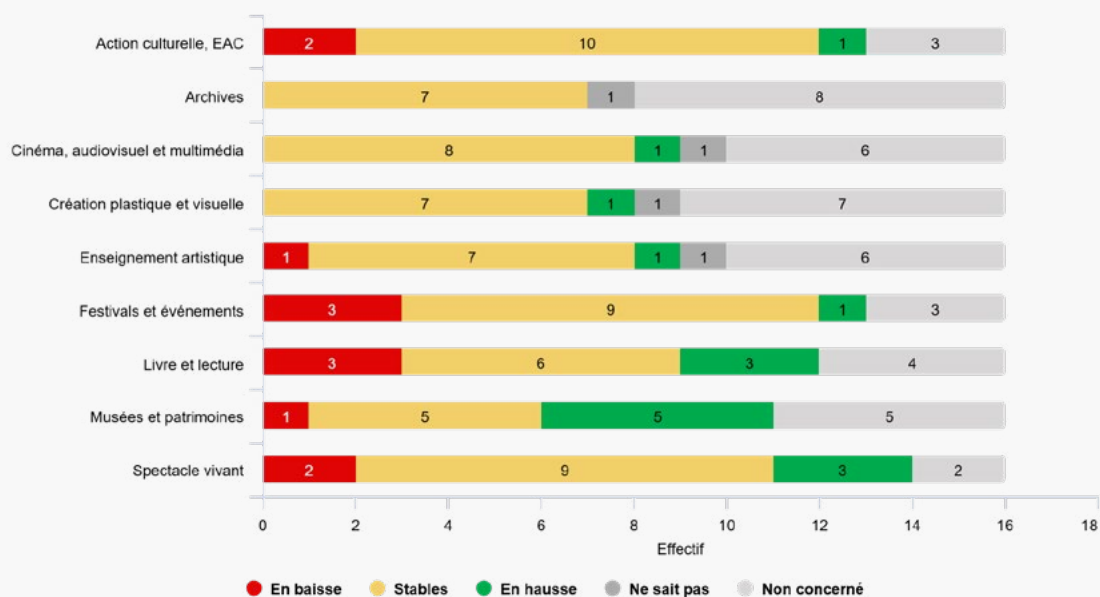
Évolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) des départements par domaines entre 2025 et 2026



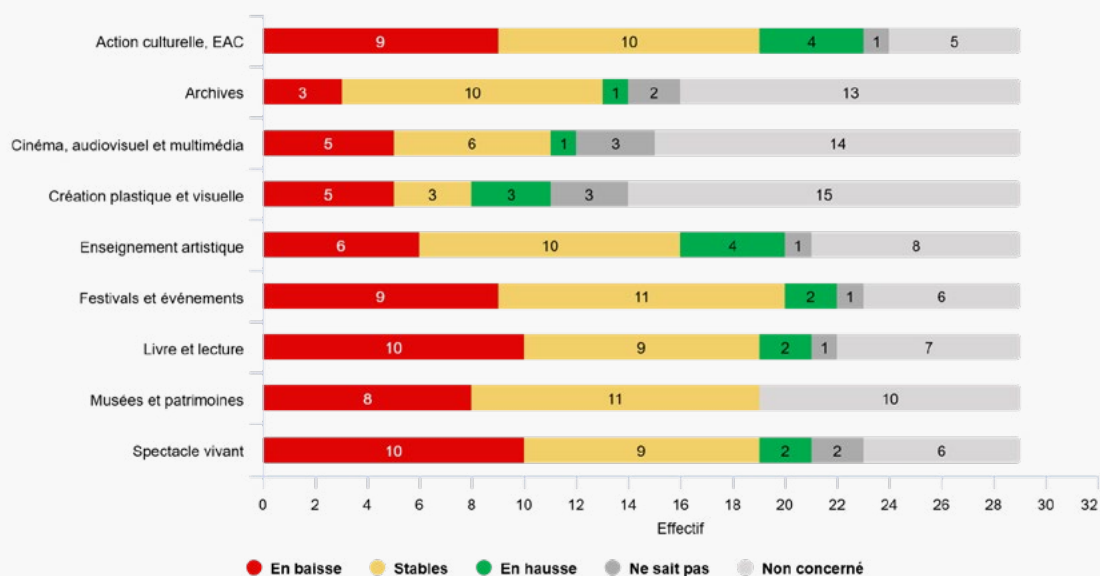
Évolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) des communes par domaines entre 2025 et 2026



Évolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) des métropoles par domaines entre 2025 et 2026



Évolution des budgets de fonctionnement (hors masse salariale) des communautés urbaines et communautés d'agglomération par domaines entre 2025 et 2026

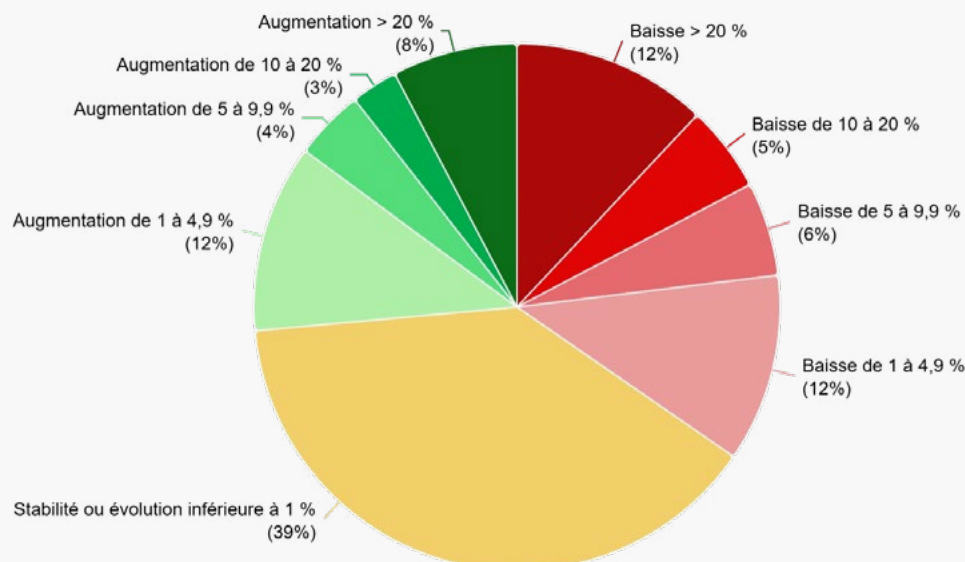


Évolution des budgets culturels d'investissement

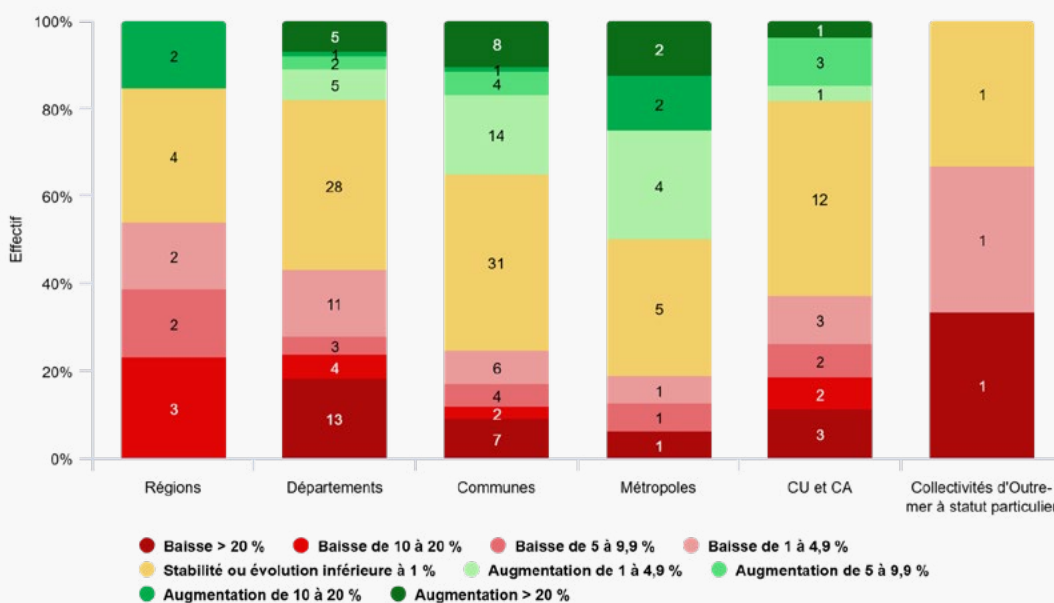
Évolution des budgets culturels d'investissement votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

Réponses effectives : 208

Taux de réponse : 98%



Évolution des budgets culturels d'investissement votés par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

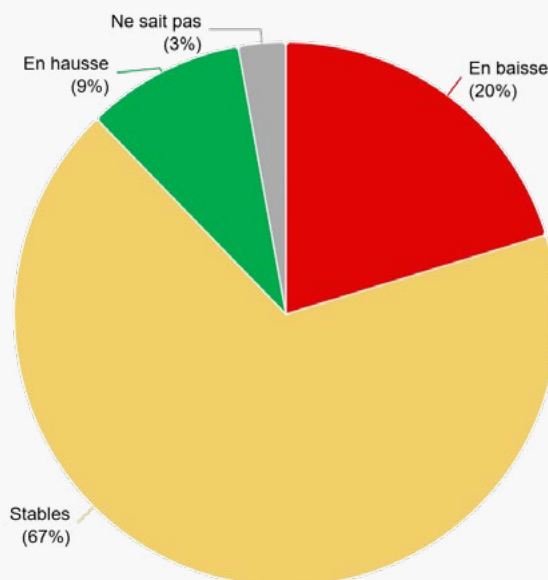


Évolution des emplois culturels

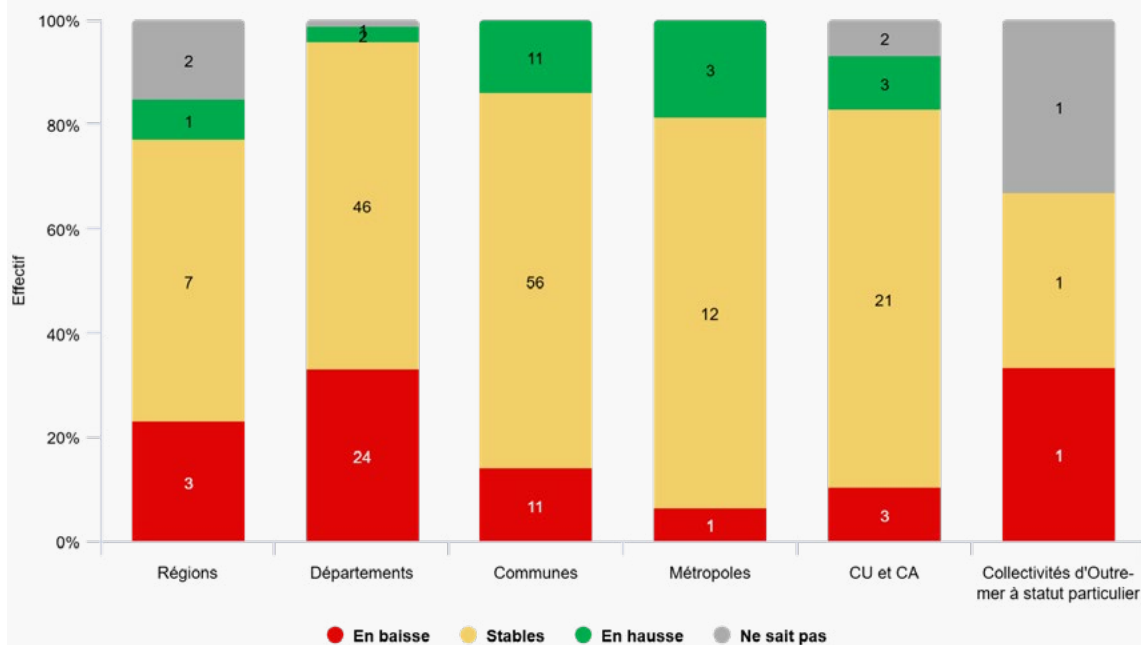
Évolution des emplois culturels des collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

Réponses effectives : 212

Taux de réponse : 100%



Évolution des emplois culturels des collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

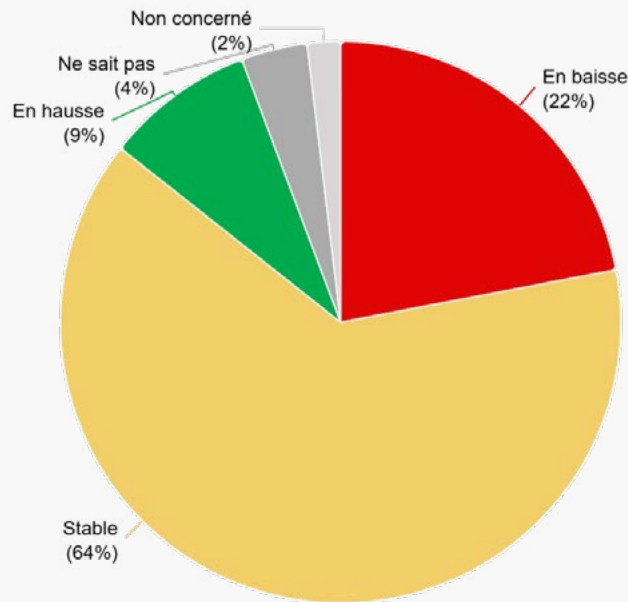


Évolution des subventions aux associations culturelles

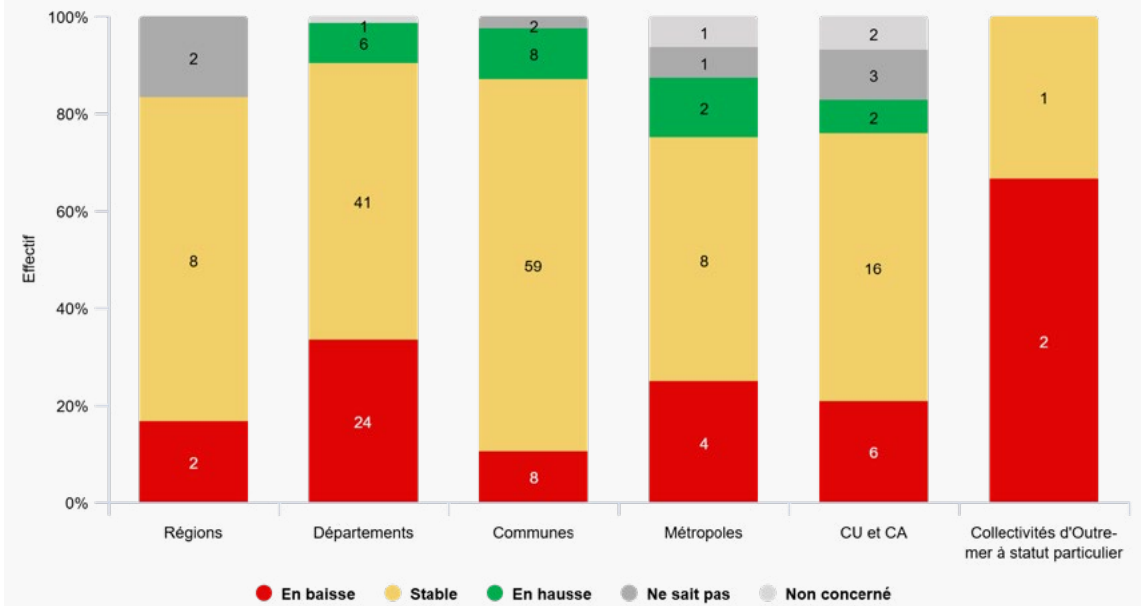
Évolution du montant total des subventions versées aux associations culturelles par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026

Réponses effectives : 209

Taux de réponse : 98%



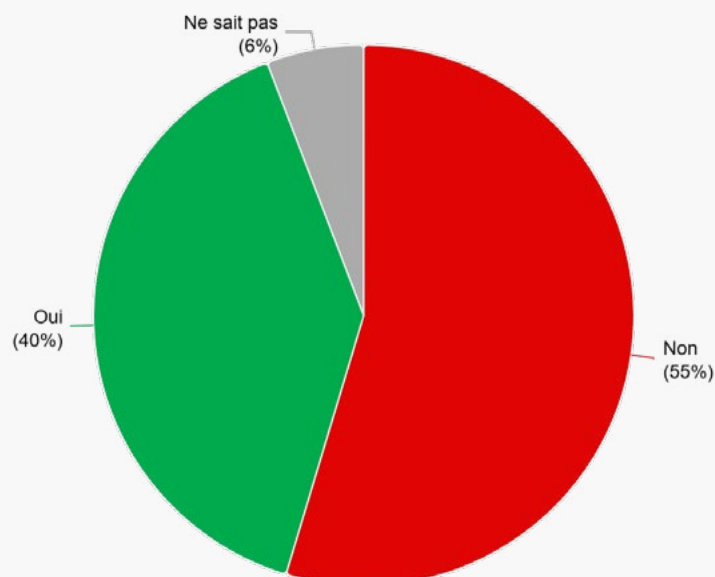
Évolution du montant total des subventions versées aux associations culturelles par les collectivités et intercommunalités entre 2025 et 2026



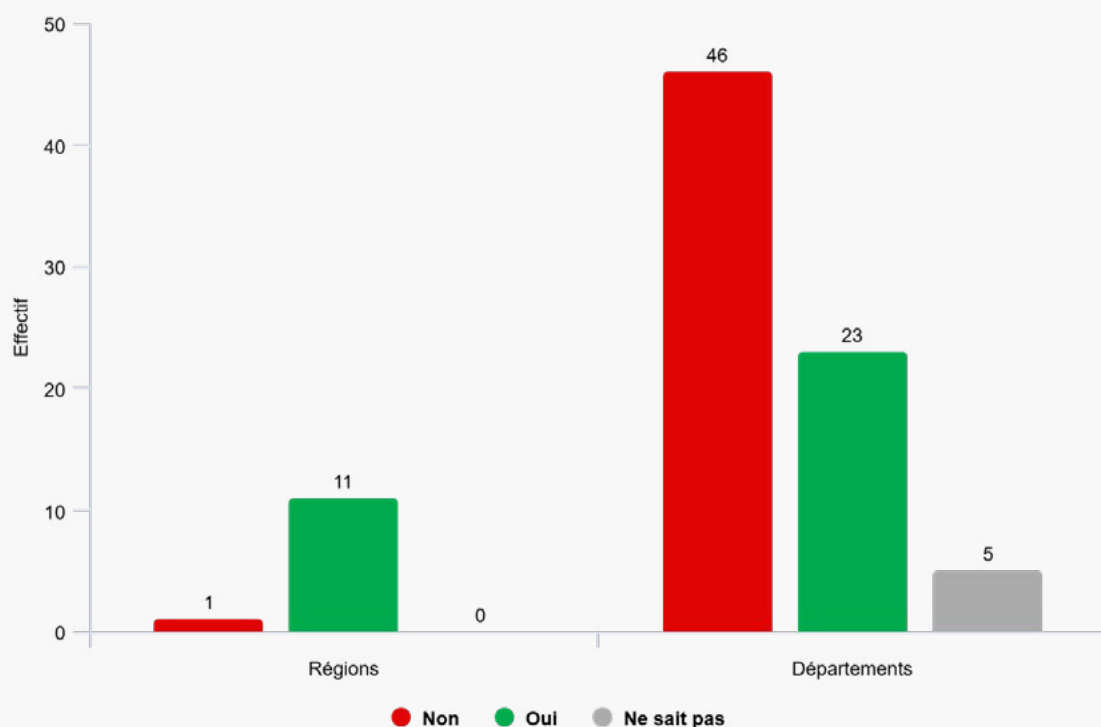
Soutien aux agences culturelles (questions posées aux régions et aux départements)

Financement par les régions et les départements d'une ou plusieurs agences culturelles (spectacle vivant, livre et lecture, cinéma, etc.)

Réponses effectives : 86

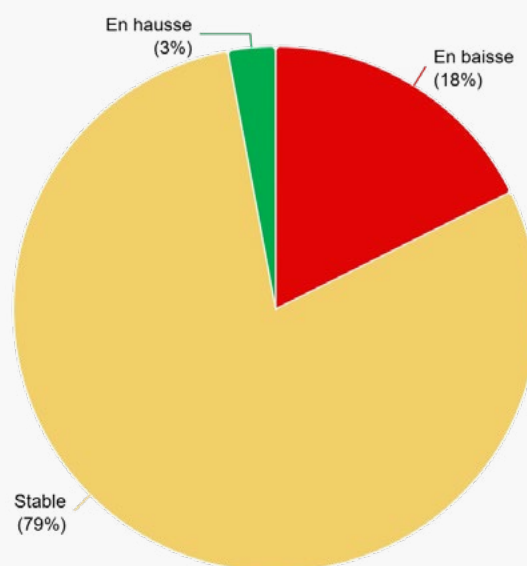


Financement par les régions et les départements d'une ou plusieurs agences culturelles (spectacle vivant, livre et lecture, cinéma, etc.)

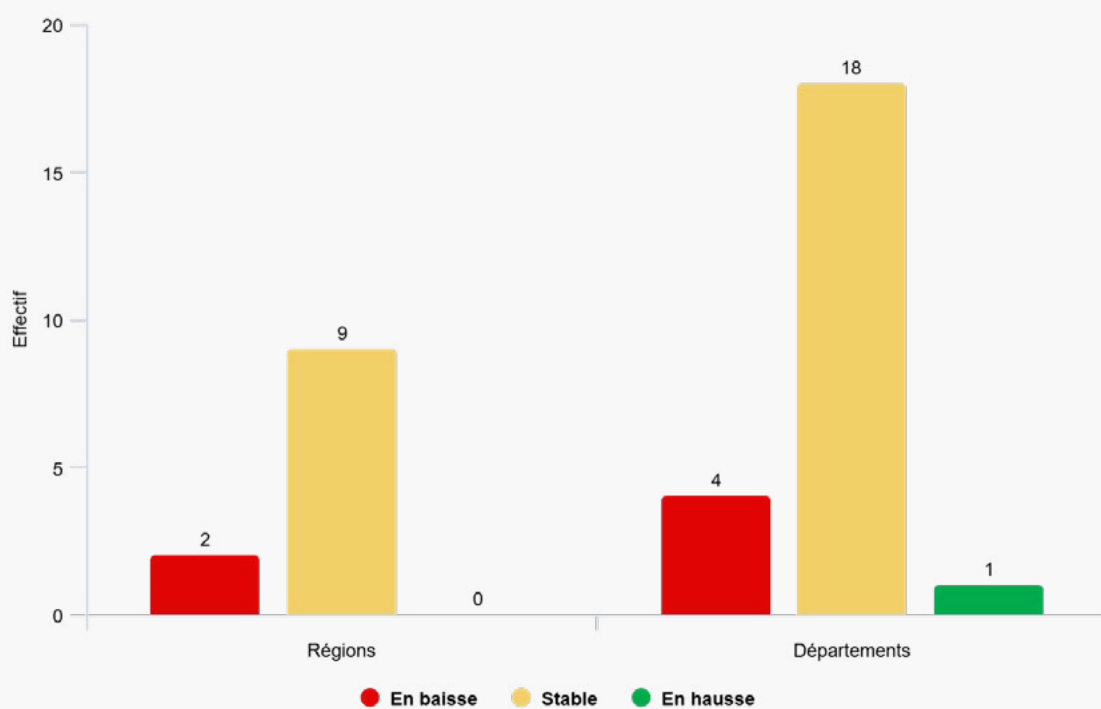


Évolution du budget consacré par les régions et les départements au soutien aux agences culturelles entre 2025 et 2026, pour les collectivités qui en financent

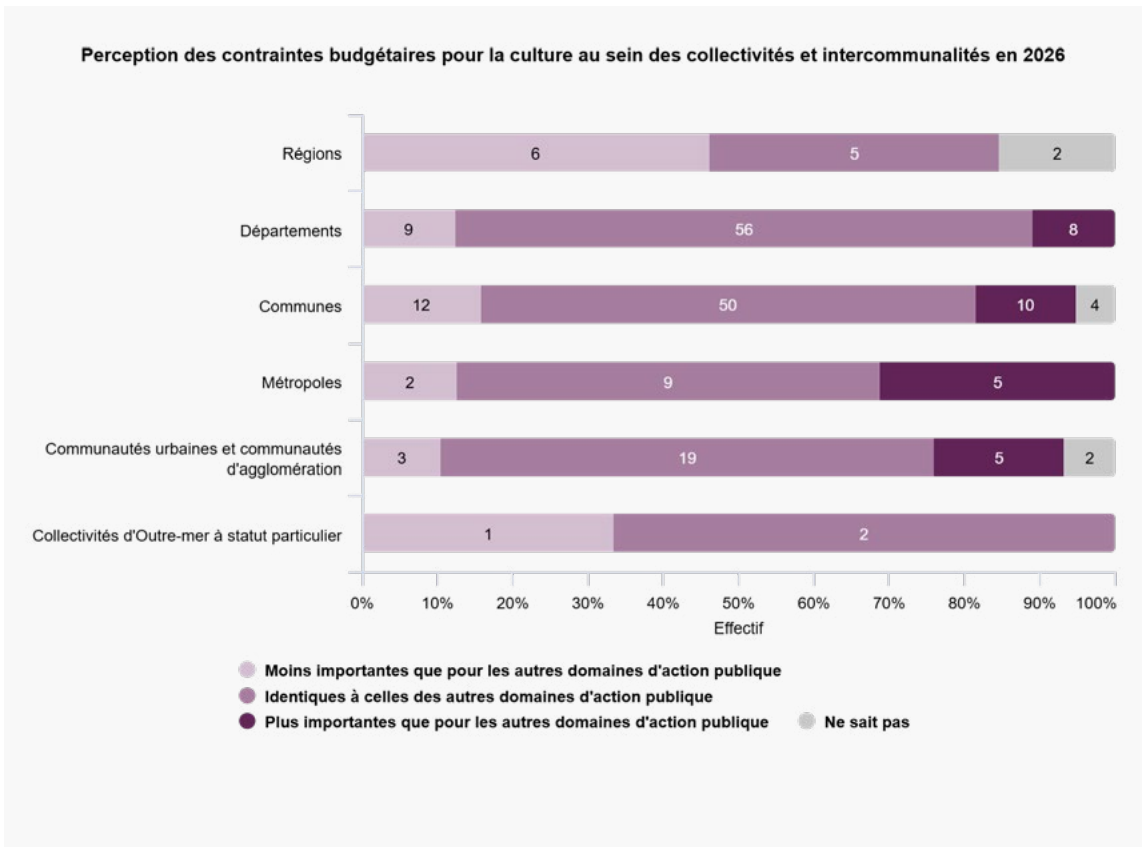
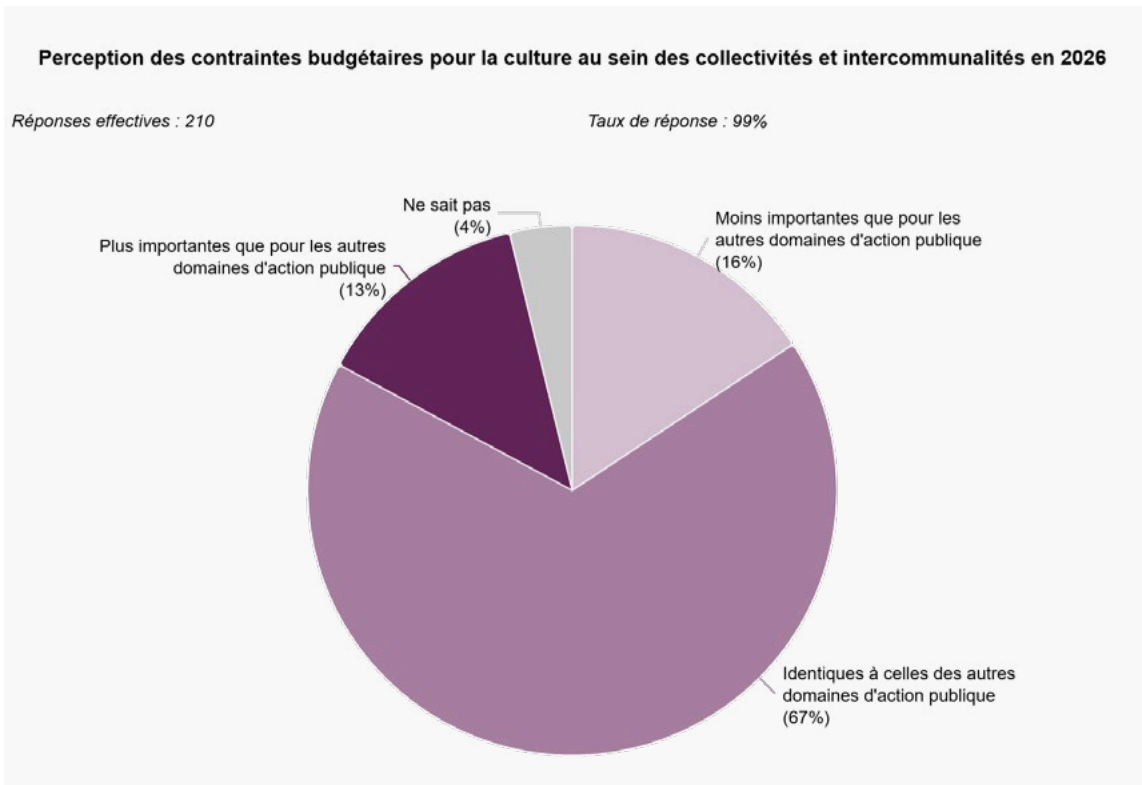
Réponses effectives : 34



Évolution du budget consacré par les régions et les départements au soutien aux agences culturelles entre 2025 et 2026, pour les collectivités qui en financent



Contraintes budgétaires pour la culture



Lecture croisée des évolutions budgétaires, des emplois culturels et des subventions à partir d'un échantillon de collectivités qui ont participé aux deux dernières éditions du baromètre (2025 et 2026)

Cette partie propose des traitements spécifiques réalisés sur un échantillon de 178 collectivités et intercommunalités qui ont participé aux deux derniers baromètres (enquêtes 2025 et 2026).

Cet échantillon est constitué de :

- 12 régions ;
- 67 départements ;
- 60 communes de plus de 50 000 habitants ;
- 36 intercommunalités comprenant une ville de plus de 50 000 habitants, dont 13 métropoles, 23 communautés urbaines et communautés d'agglomération ;
- 3 collectivités d'Outre-mer à statut particulier.

Évolution des budgets culturels de fonctionnement (hors masse salariale) votés par les collectivités et intercommunalités entre 2024 et 2025 et entre 2025 et 2026 (échantillon de répondants qui ont participé aux deux dernières éditions du baromètre)

Réponses effectives : 167

Taux de réponse : 94%

Catégorie	Pourcentage
Evolution différenciée	54%
Baisse les 2 années	22%
Stabilité les 2 années	19%
Augmentation les 2 années	4%



Évolution des budgets culturels d'investissement votés par les collectivités et intercommunalités entre 2024 et 2025 et entre 2025 et 2026 (échantillon de répondants qui ont participé aux deux dernières éditions du baromètre)

Réponses effectives : 168

Taux de réponse : 94%

Évolution	Pourcentage
Baisse les 2 années	18%
Stabilité les 2 années	19%
Augmentation les 2 années	11%
Évolution différenciée	51%



Évolution du montant total des subventions versées aux associations culturelles par les collectivités et intercommunalités entre 2024 et 2025 et entre 2025 et 2026 (échantillon de répondants qui ont participé aux deux dernières éditions du baromètre)

Réponses effectives : 163

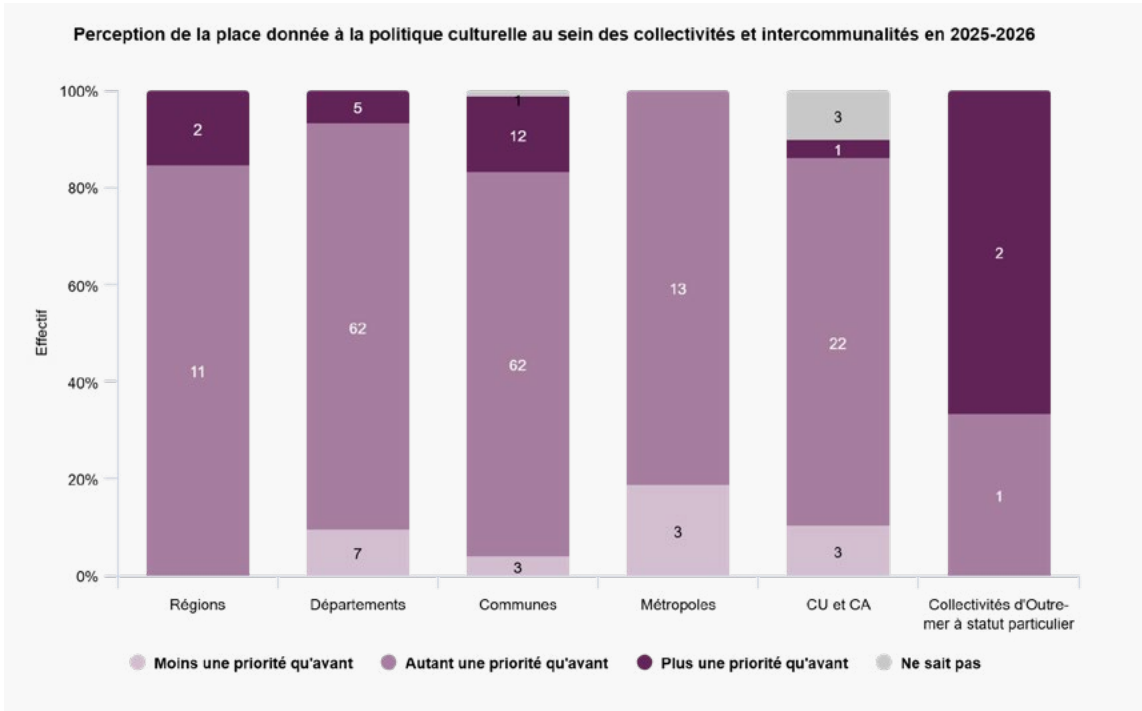
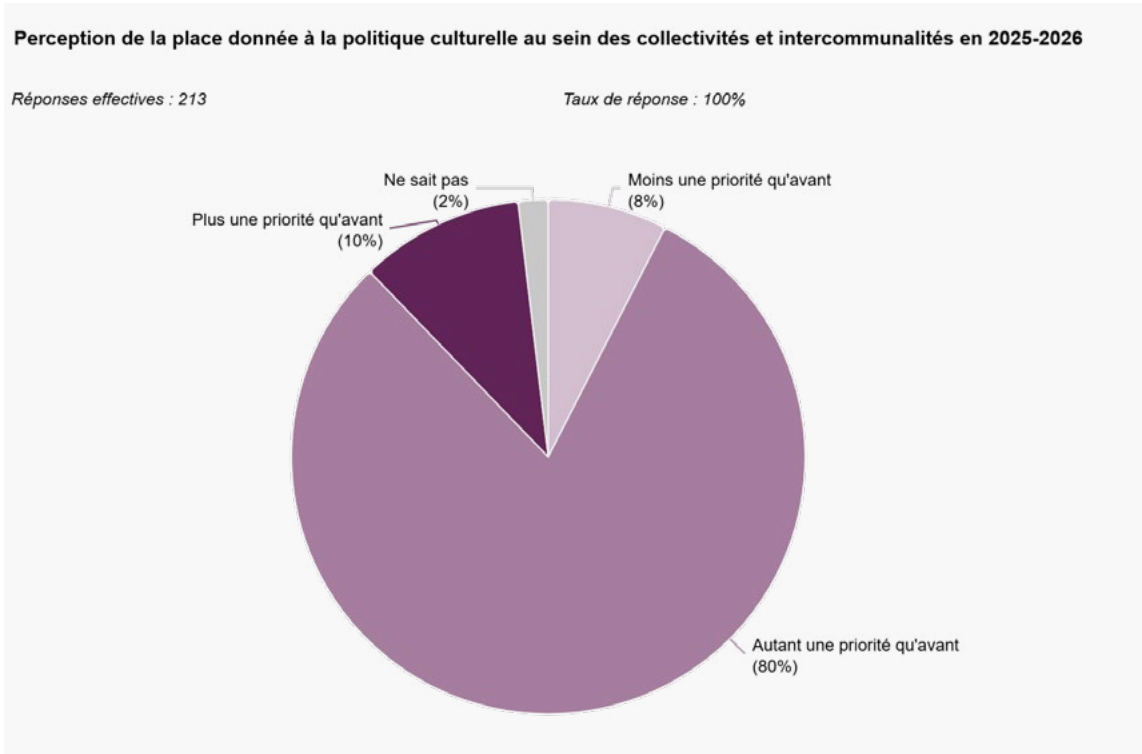
Taux de réponse : 92%

Catégorie	Pourcentage
Évolution différenciée	48%
Stabilité les 2 années	33%
Baisse les 2 années	17%
Augmentation les 2 années	3%



Positionnement des collectivités et intercommunalités en matière culturelle

Place donnée à la politique culturelle



Objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des collectivités et intercommunalités

Réponses effectives : 205
Corpus (nombre total de mots) : 776

Taux de réponse : 96%
Lexique (nombre de mots différents) : 224

accessibilité

diversité

attractivité

territoire

soutien

Eac

territorial

pour_tous

rayonnement

accompagnement

aménagement

aménagement du territoire

action culturelle

patrimoine

culture

droits culturels

accessible à tous

lecture publique

équilibre

égalité

diffusion

accès

offre

cohésion

label

faire

acquisition

amateur

création

liberté

structuration

transition

élargissement

démocratisation

partout

pratique

vivre_ensemble

gestion

ambition

vitalité

éducation

coopération

association

ouverture

quartier

renovation

enseignement artistique

cible

budgétaire

démocratie

participation

exigence

développement

solidarité

lien_social

allier

espace

filière

artistique

public

action

médiation

artiste

continuité

social

culturel

écologique

excellence

proximité

jeunesse

acteur

durable

partenariat

habitant

cohésion sociale

jeune_public

créativité

valorisation

innovation

compétence

visibilité

transmission

émancipation

local

territorialisation

adaptation

diversité culturelle

art

budget

fierté

équité

lecture publique

animation

vivant

droits culturels

accessible à tous



Objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des départements

Réponses effectives : 72

Corpus (nombre total de mots): 267

Taux de réponse : 97%

Lexique (nombre de mots différents) : 104



Objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des communes

Réponses effectives : 75

Corpus (nombre total de mots): 283

Taux de réponse : 96%

Lexique (nombre de mots différents) : 123



Réponses effectives : 15
Corpus (nombre total de mots): 60

Lexique (nombre de mots différents) : 43



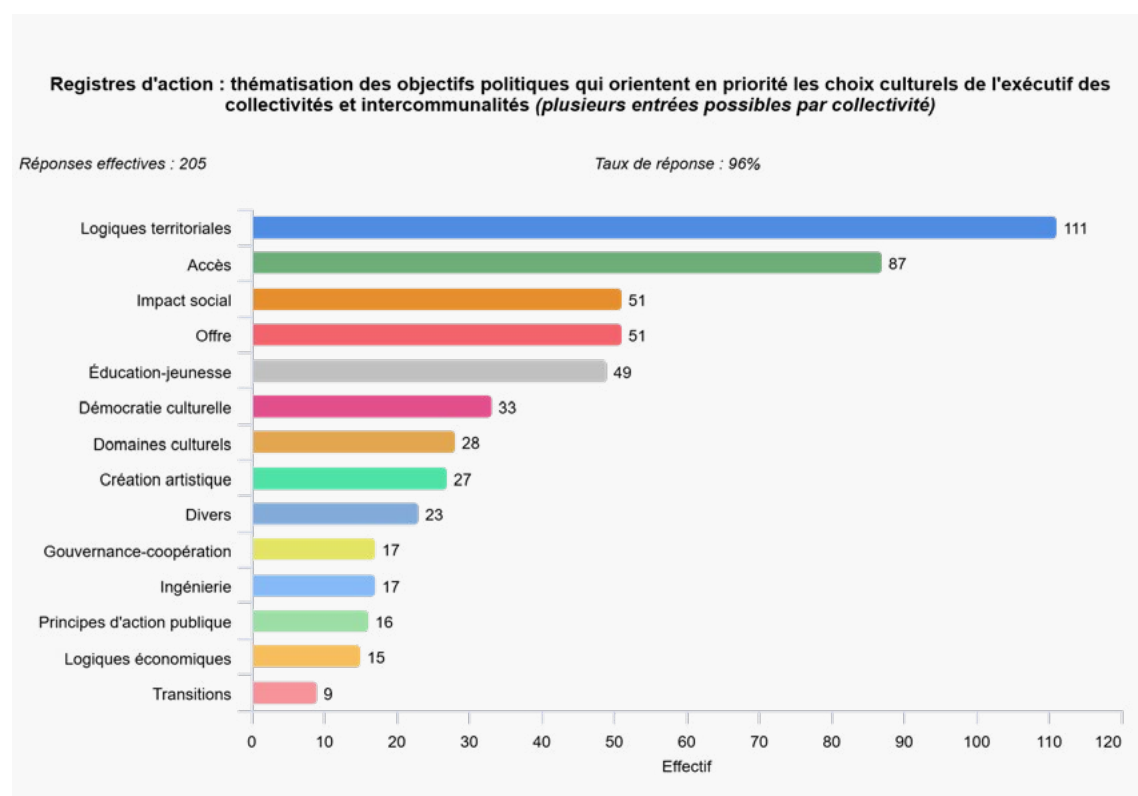
Réponses effectives : 27
Corpus (nombre total de mots): 95

Lexique (nombre de mots différents) : 64



Pour faciliter la lecture et atténuer les effets liés à la pluralité des termes utilisés pour qualifier un même type de positionnement culturel, une **thématisation en 14 registres** d'action a été élaborée à partir des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix des exécutifs des collectivités et intercommunalités répondantes. Chaque thème inclut une série de mots-clés, dont voici les principaux exemples :

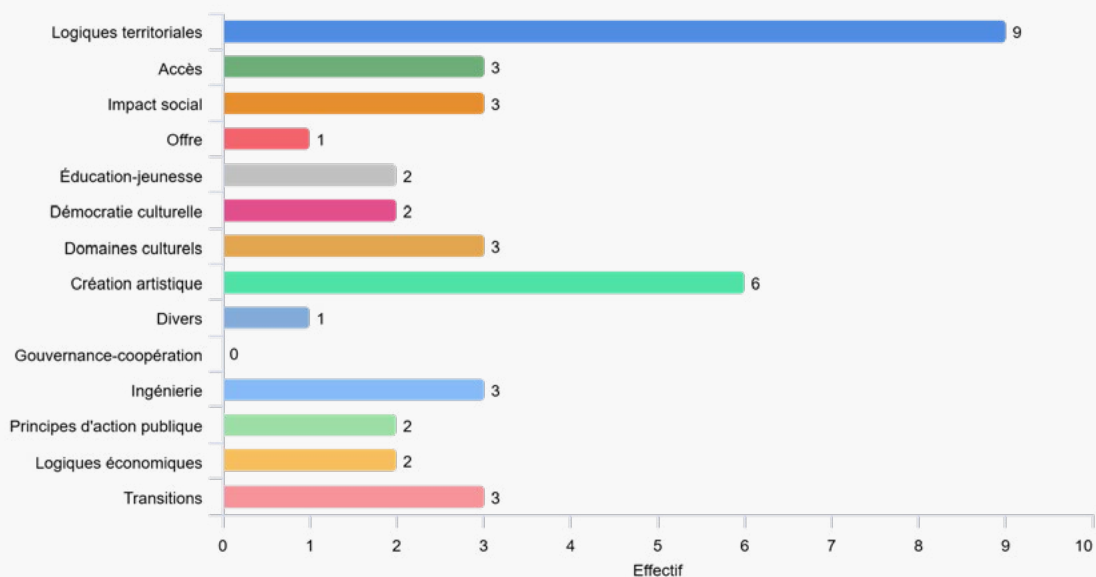
- **Accès** : accessibilité/accès (pour tous), culture pour tous, démocratisation, médiation, publics...
- **Création artistique** : création, soutien aux artistes, présence artistique...
- **Démocratie culturelle** : diversité, participation, droits culturels...
- **Domaines culturels** : patrimoine, lecture publique, arts plastiques, numérique, industries culturelles...
- **Éducation-jeunesse** : jeunesse, éducation, EAC, jeune public...
- **Gouvernance-coopération** : partenariats, coopération, mutualisation, réseaux, concertation...
- **Impact social** : lien social, inclusion, vivre ensemble, mixité, solidarité, cohésion, émancipation...
- **Ingénierie** : accompagnement, structuration, ingénierie...
- **Logiques économiques** : budget, modèle économique, économies budgétaires...
- **Logiques territoriales** : territoire, attractivité, rayonnement, équité, proximité, ancrage territorial, maillage, identité, ruralité, aménagement...
- **Offre** : diffusion, équipements, événementiel, qualité, exigence, lisibilité...
- **Principes d'action publique** : continuité, efficacité, innovation, pluridisciplinarité...
- **Transitions** : transition, environnement...
- **Divers** : cette catégorie correspond à plusieurs terminologies générales qui ne rentrent pas dans les catégories précédentes.



Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des régions (plusieurs entrées possibles par collectivité)

Réponses effectives : 13

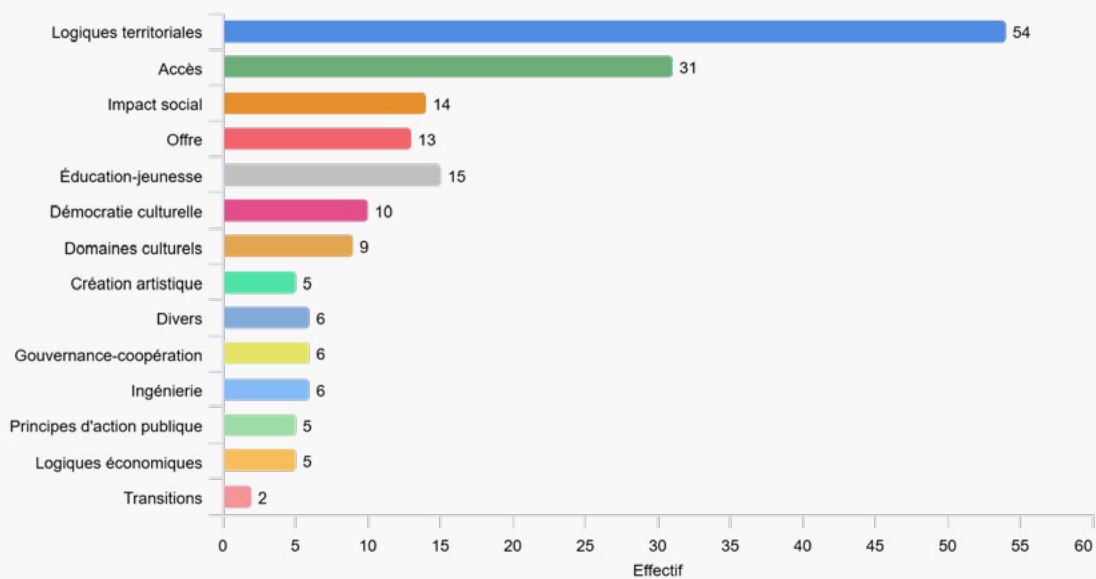
Taux de réponse : 100%



Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des départements (plusieurs entrées possibles par collectivité)

Réponses effectives : 72

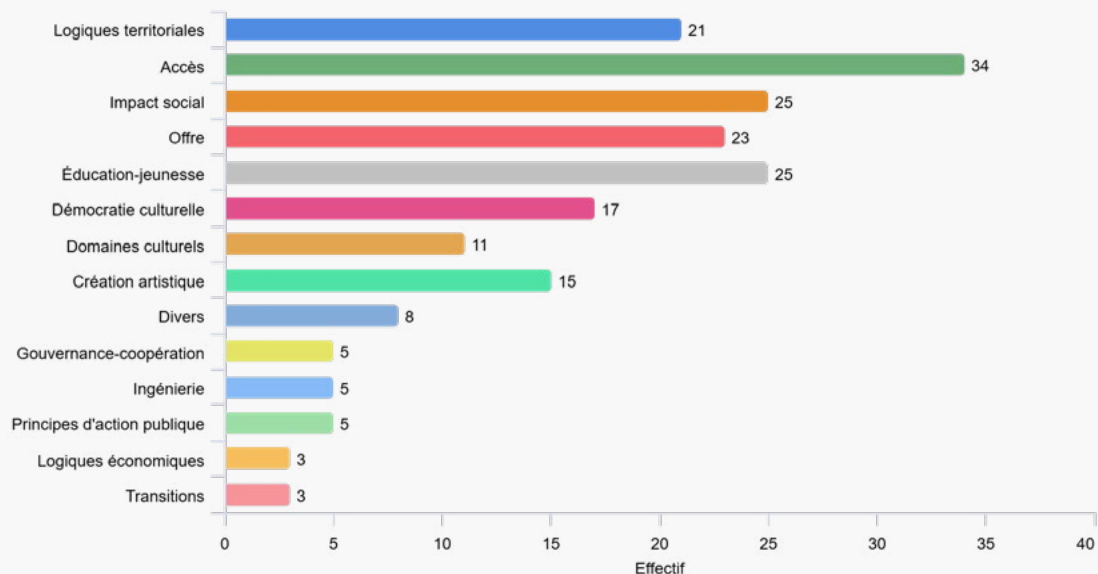
Taux de réponse : 97%



Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des communes (plusieurs entrées possibles par collectivité)

Réponses effectives : 75

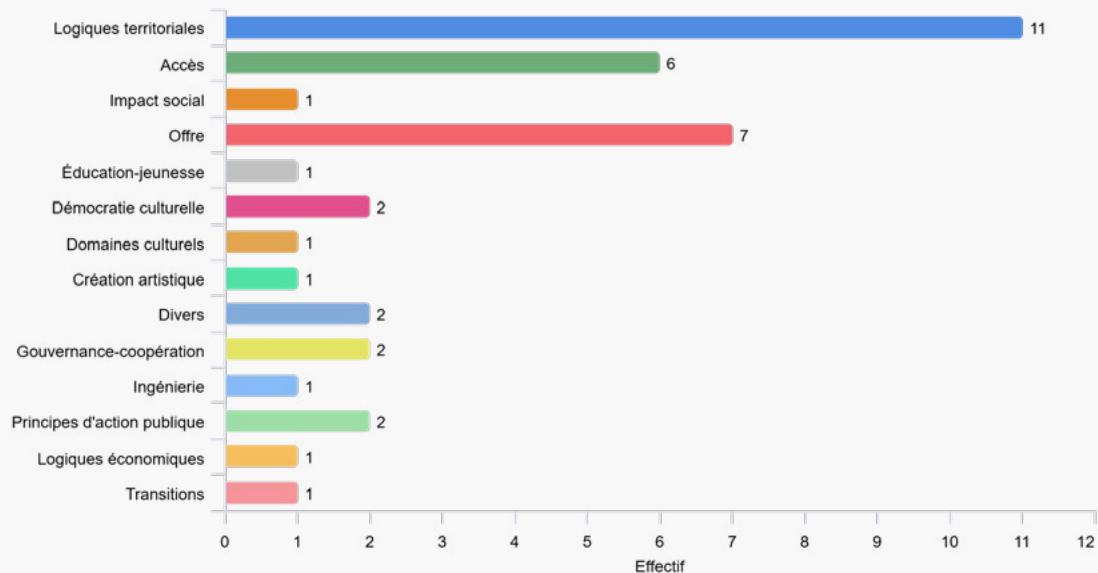
Taux de réponse : 96%



Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des métropoles (plusieurs entrées possibles par collectivité)

Réponses effectives : 15

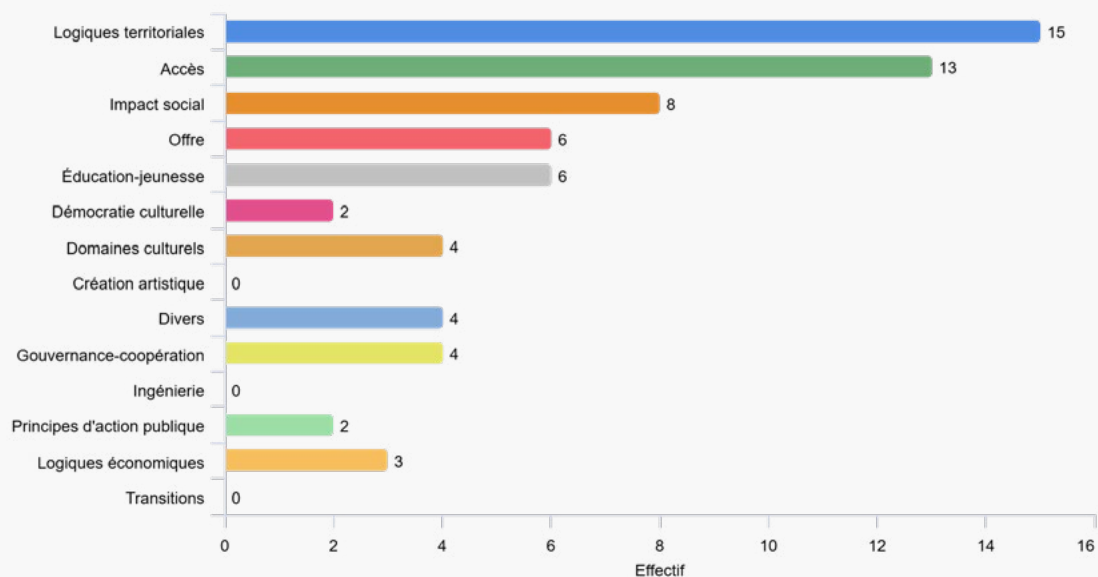
Taux de réponse : 94%



Registres d'action : thématisation des objectifs politiques qui orientent en priorité les choix culturels de l'exécutif des communautés urbaines et communautés d'agglomération (plusieurs entrées possibles par collectivité)

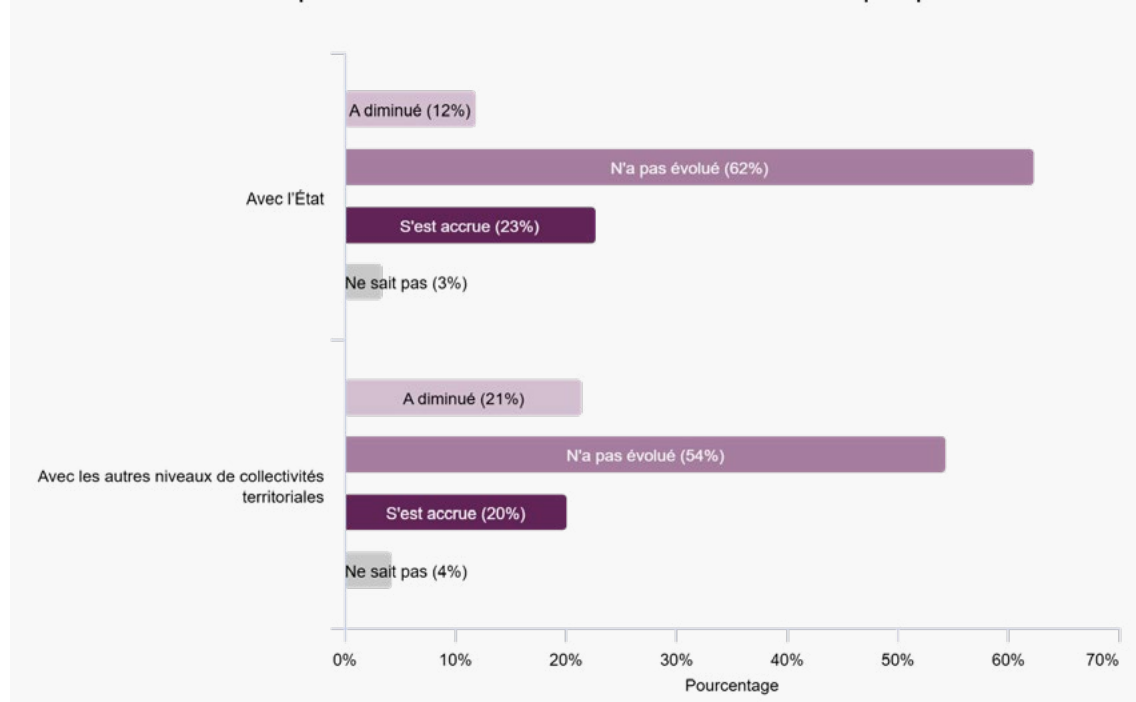
Réponses effectives : 27

Taux de réponse : 93%

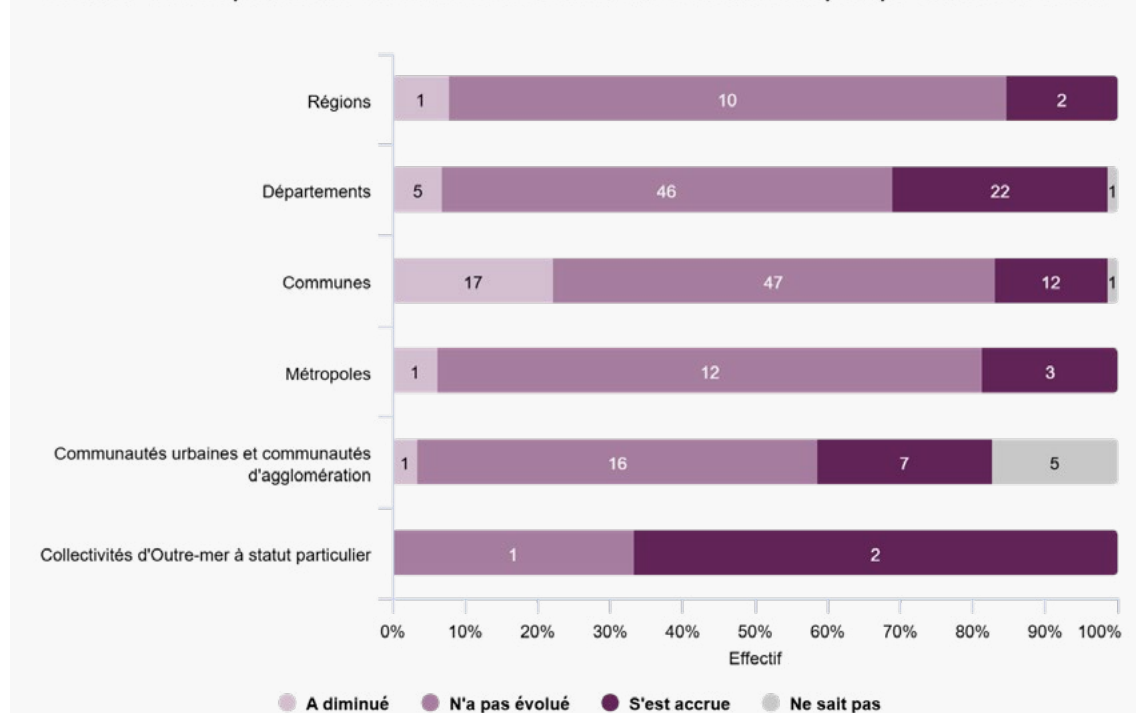


Coopération publique

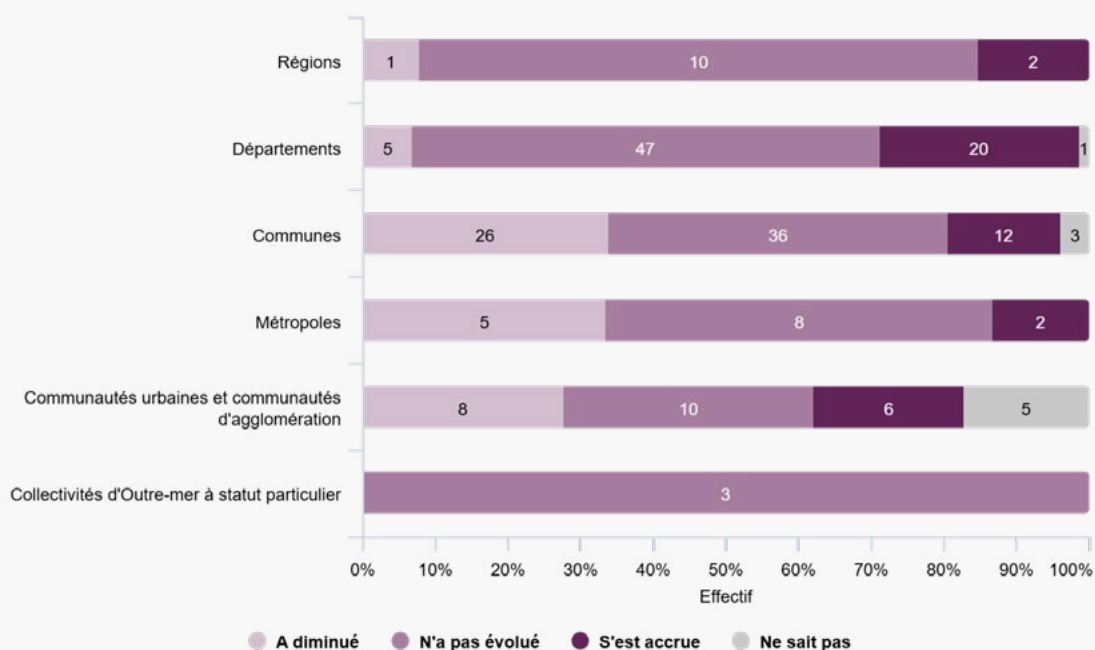
Évolution de la coopération des collectivités et intercommunalités en matière de politique culturelle



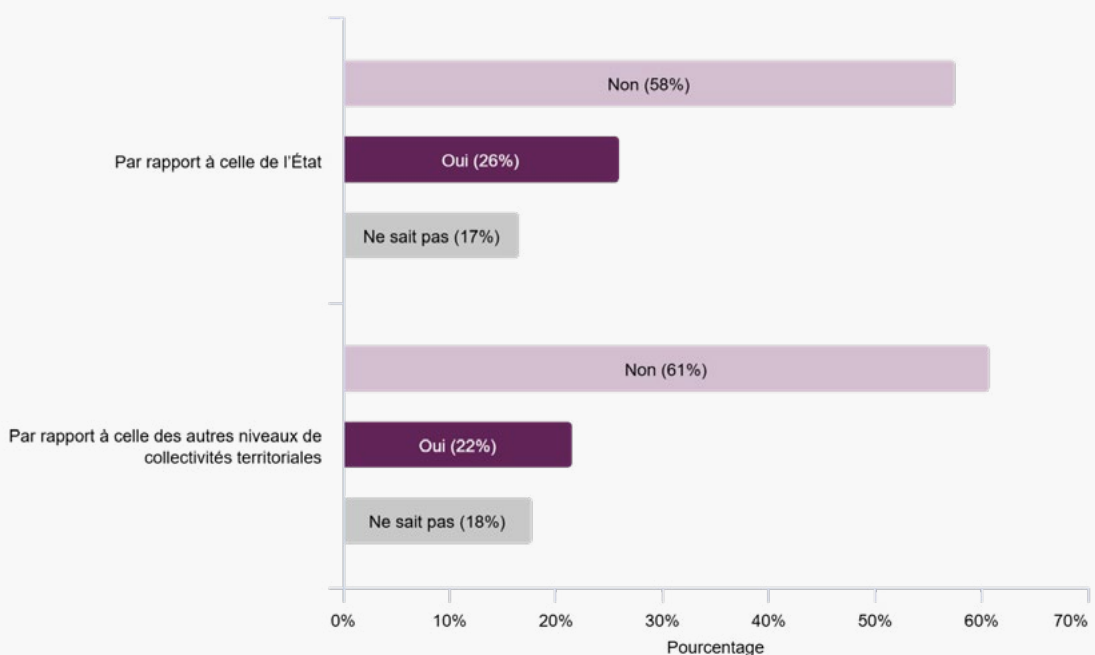
Évolution de la coopération des collectivités et intercommunalités en matière de politique culturelle avec l'État



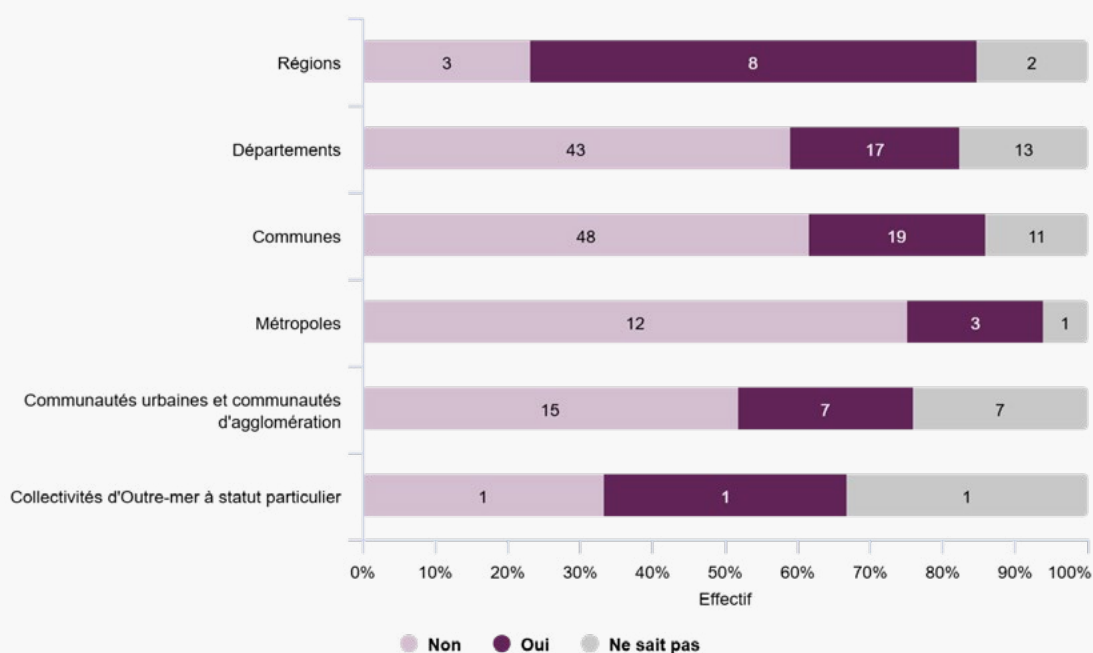
Évolution de la coopération des collectivités et intercommunalités en matière de politique culturelle avec les autres niveaux de collectivités territoriales



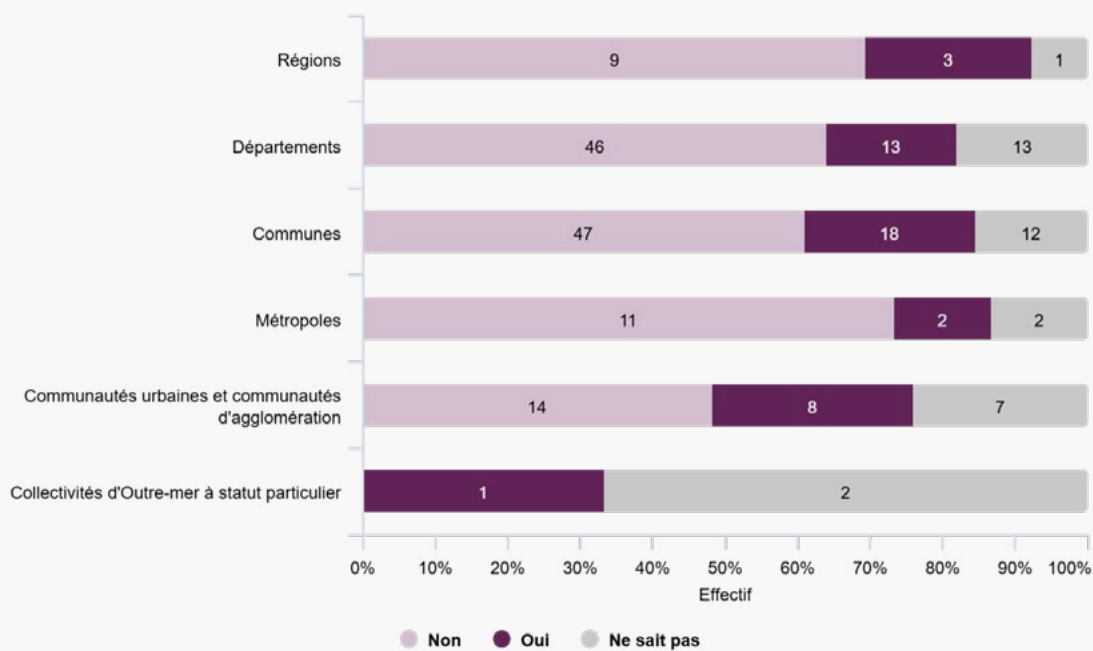
Positionnement des collectivités et intercommunalités : recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle



Positionnement des collectivités et intercommunalités : recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle par rapport à celle de l'État



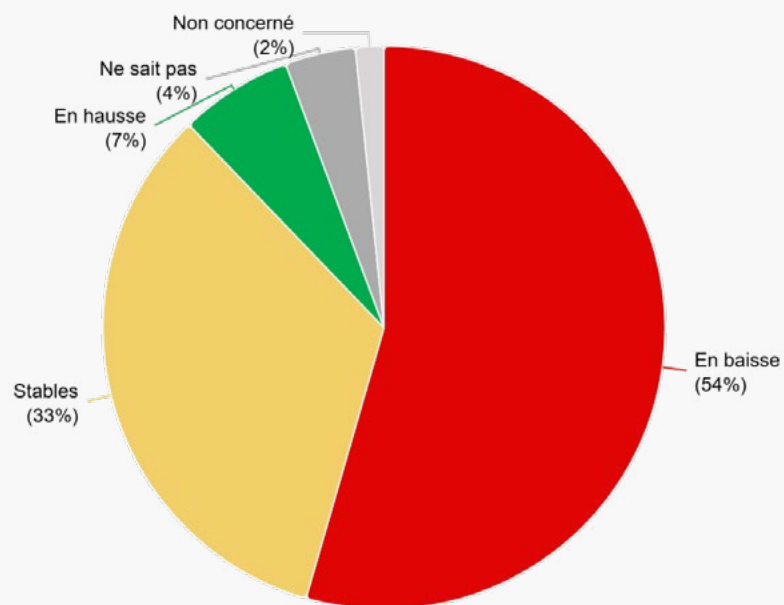
Positionnement des collectivités et intercommunalités : recherche d'une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique culturelle par rapport à celle des autres niveaux de collectivités territoriales



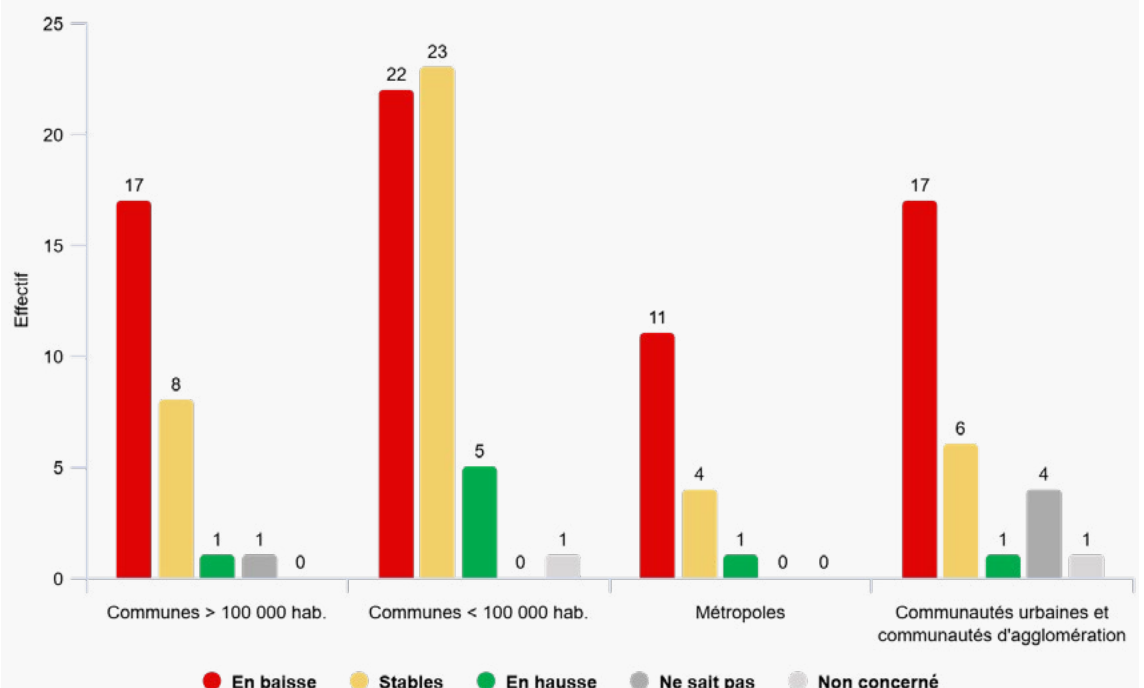
Évolution des financements croisés dédiés au soutien aux équipements et événements culturels sur le territoire (questions posées aux communes et aux intercommunalités)

Évolution des financements croisés dédiés au soutien aux équipements et événements culturels sur le territoire des communes et intercommunalités en 2025-2026

Réponses effectives : 123

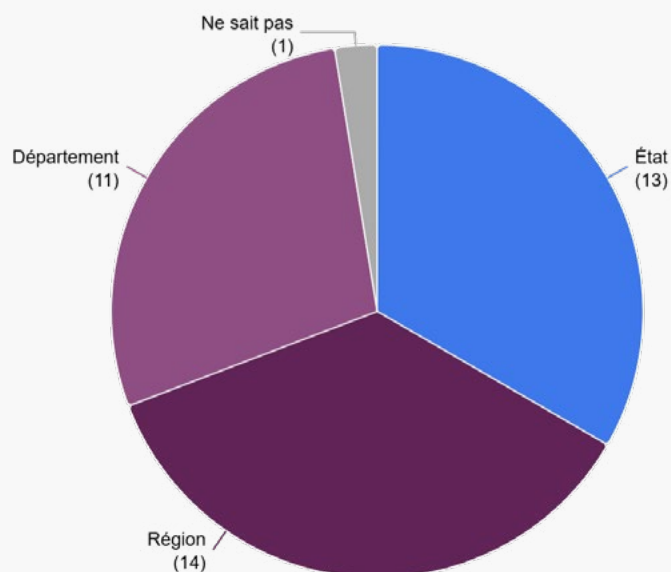


Évolution des financements croisés dédiés au soutien aux équipements et événements culturels sur le territoire des communes et intercommunalités en 2025-2026, selon la catégorie des répondants



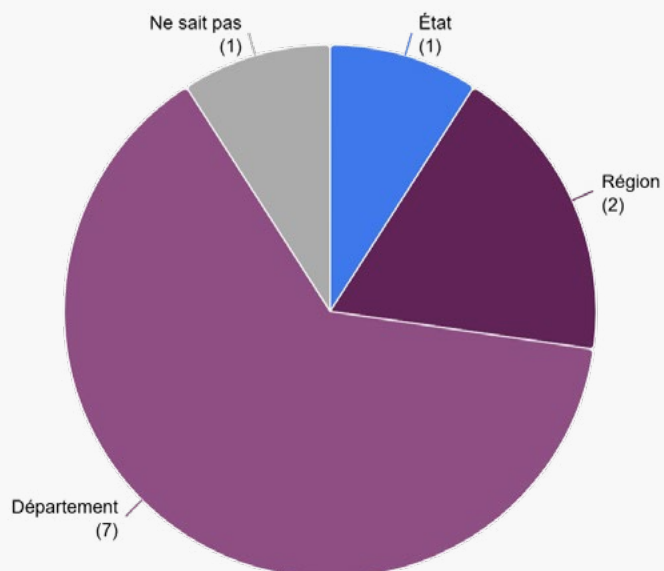
Provenance principale des baisses de financements croisés dédiés au soutien aux équipements et événements culturels déclarées par les communes sur leur territoire en 2025-2026

Réponses effectives : 39



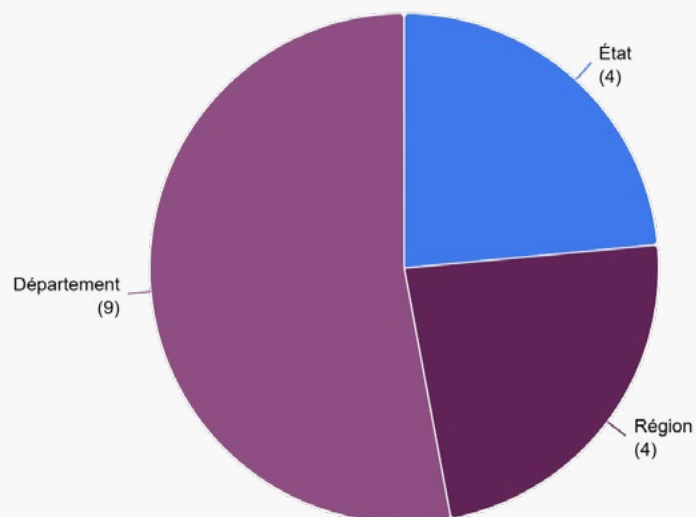
Provenance principale des baisses de financements croisés dédiés au soutien aux équipements et événements culturels déclarées par les métropoles sur leur territoire en 2025-2026

Réponses effectives : 11



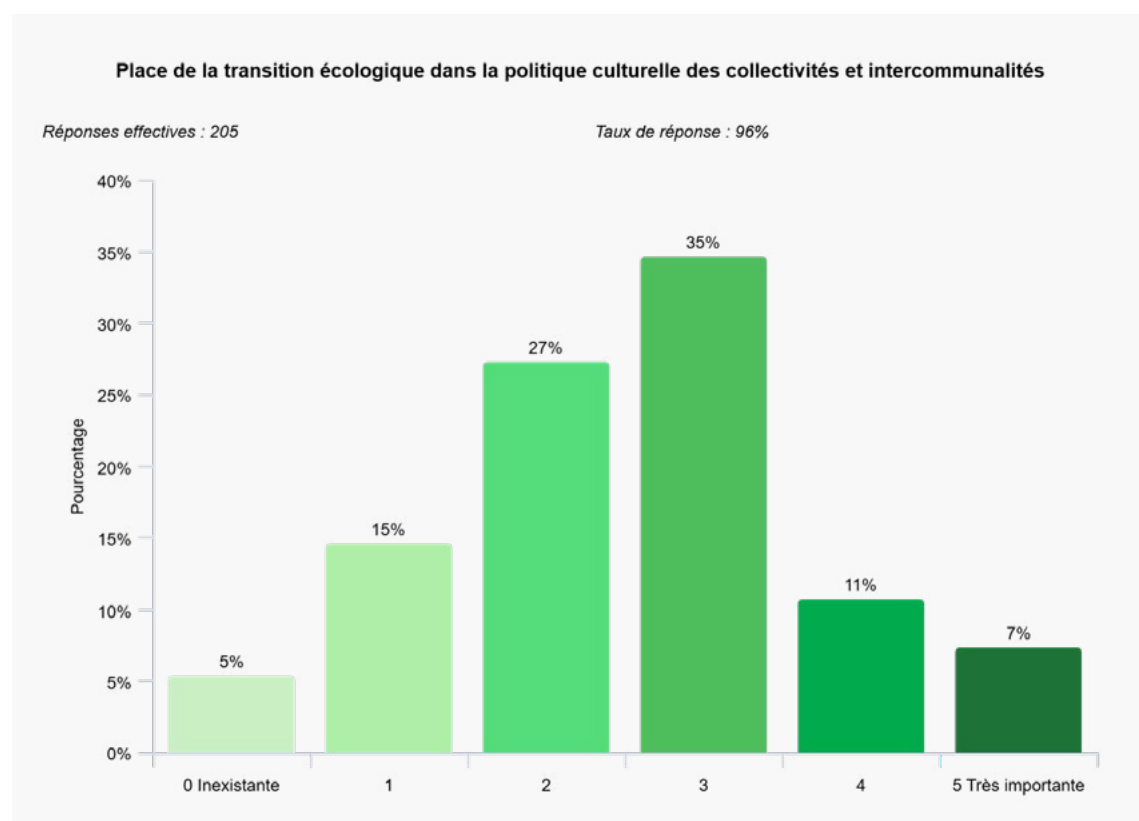
Provenance principale des baisses de financements croisés dédiés au soutien aux équipements et événements culturels déclarées par les communautés urbaines et communautés d'agglomération sur leur territoire en 2025-2026

Réponses effectives : 17

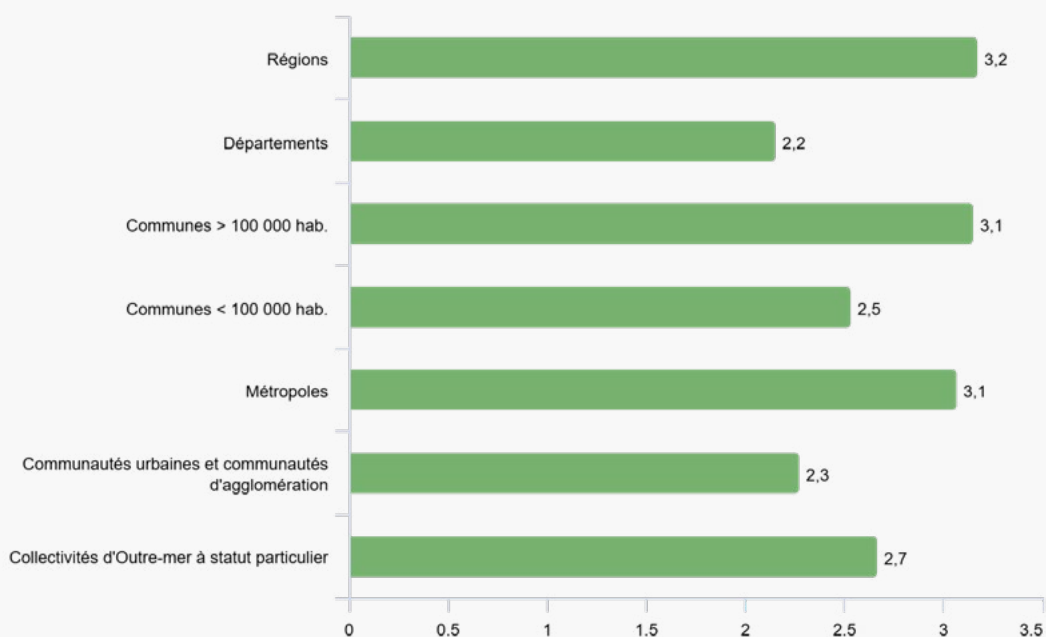


Transition écologique, entraves à la liberté de création/ diffusion artistique et atteintes matérielles contre des œuvres ou des équipements culturels

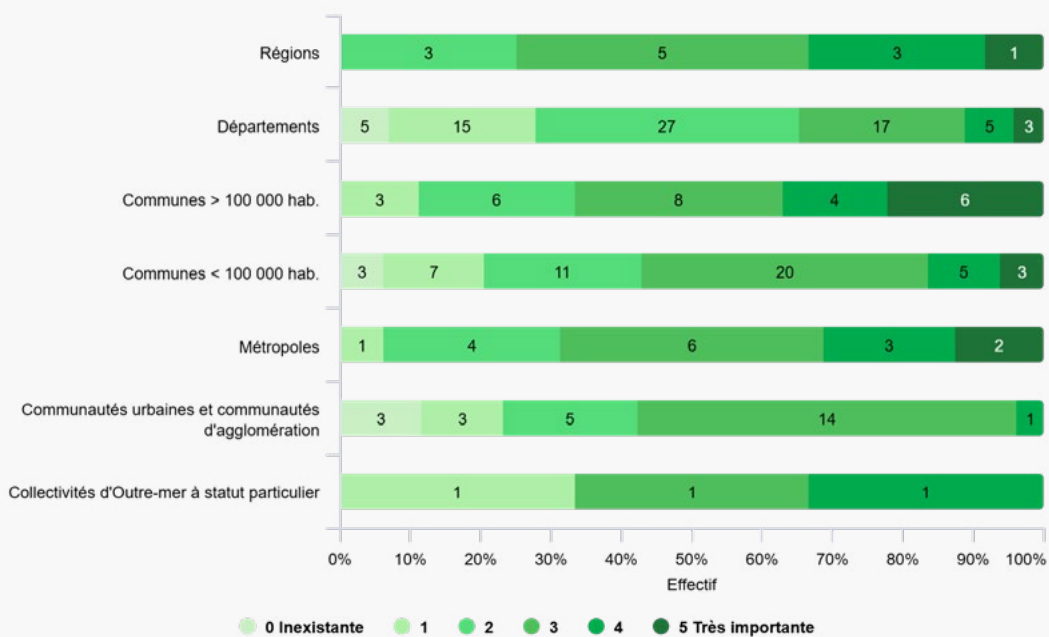
Place de la transition écologique dans la politique culturelle



Place de la transition écologique dans la politique culturelle des collectivités et intercommunalités (moyenne sur 5)



Place de la transition écologique dans la politique culturelle des collectivités et intercommunalités

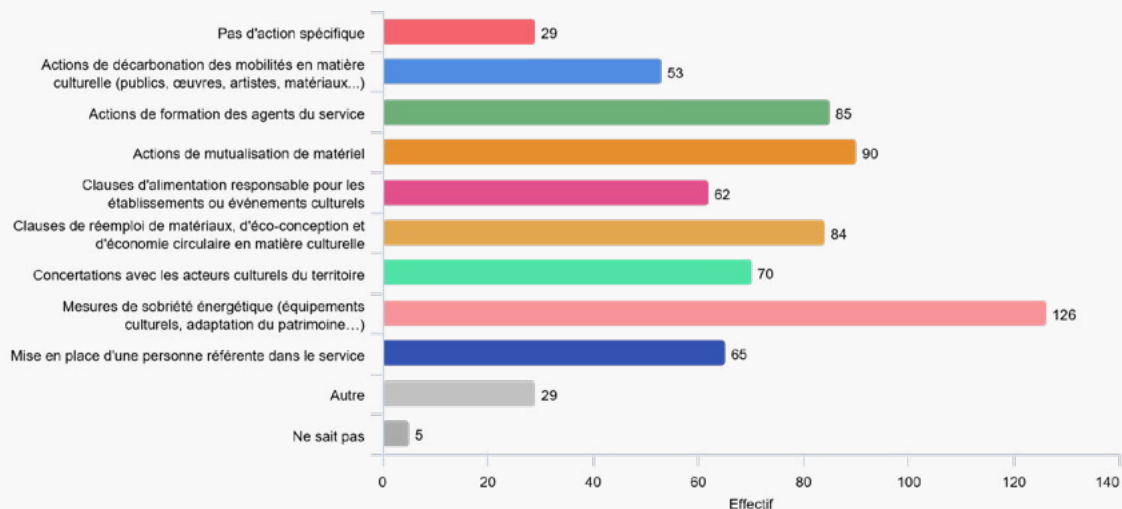


Démarches mises en place par les services culturels en faveur de la transition écologique

Démarches mises en place en 2025-2026 par le service culturel des collectivités et intercommunalités en faveur de la transition écologique (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 213

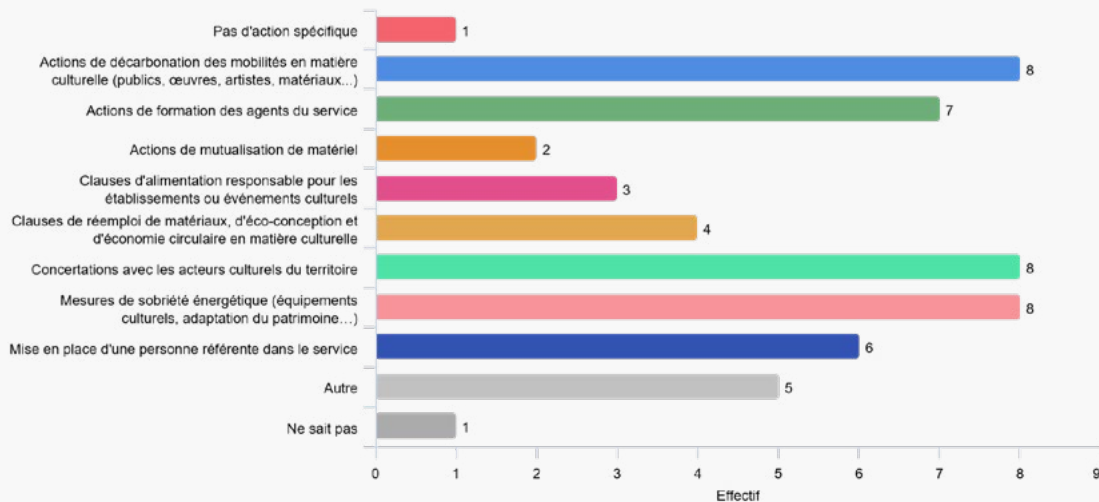
Taux de réponse : 100%



Démarches mises en place en 2025-2026 par le service culturel des régions en faveur de la transition écologique (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 13

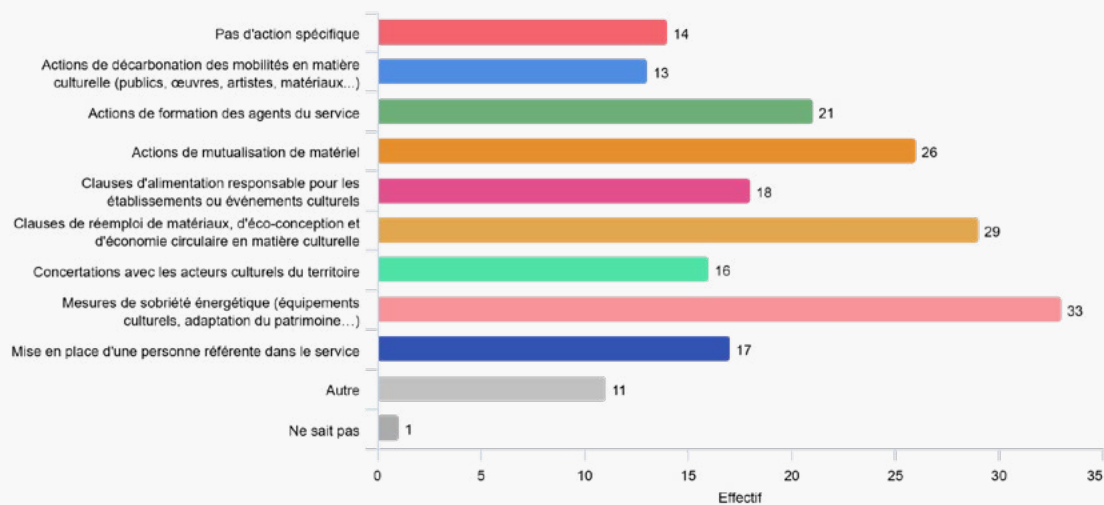
Taux de réponse : 100%



Démarches mises en place en 2025-2026 par le service culturel des départements en faveur de la transition écologique (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 74

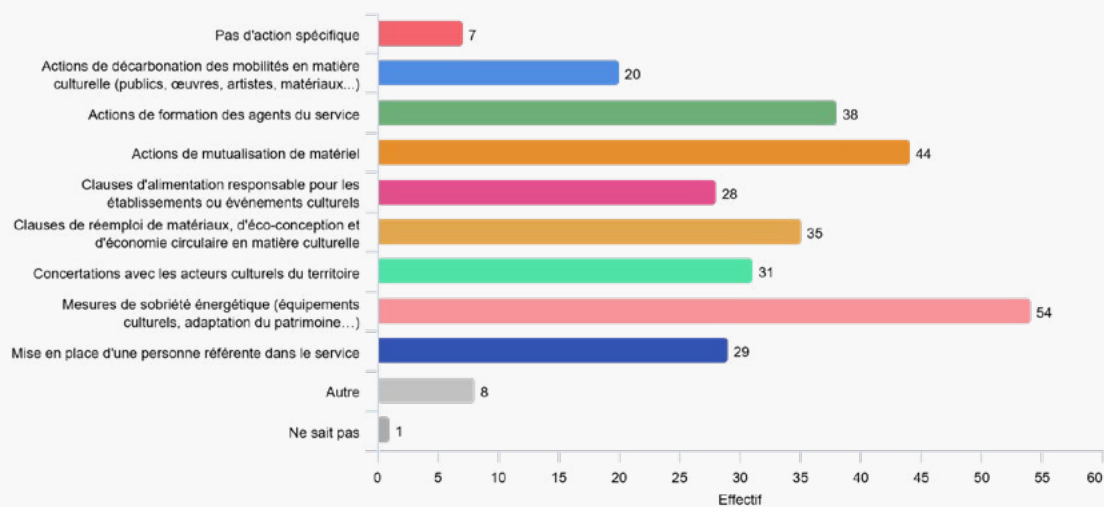
Taux de réponse : 100%



Démarches mises en place en 2025-2026 par le service culturel des communes en faveur de la transition écologique (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 78

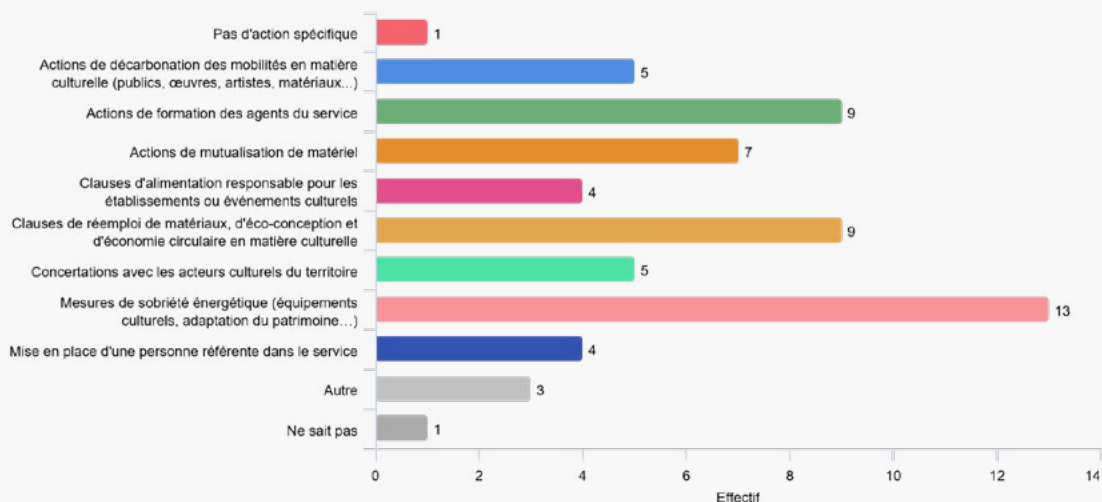
Taux de réponse : 100%



Démarches mises en place en 2025-2026 par le service culturel des métropoles en faveur de la transition écologique (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 16

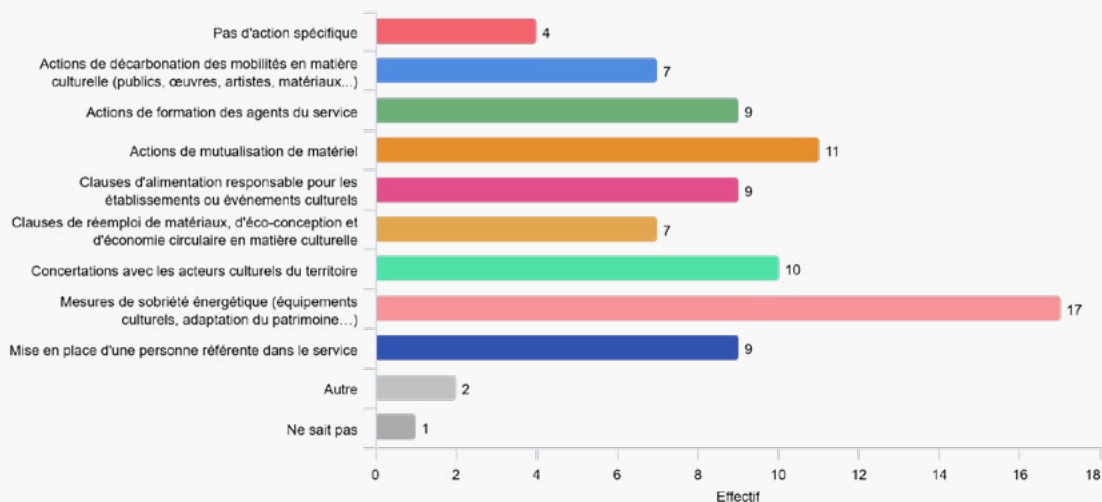
Taux de réponse : 100%



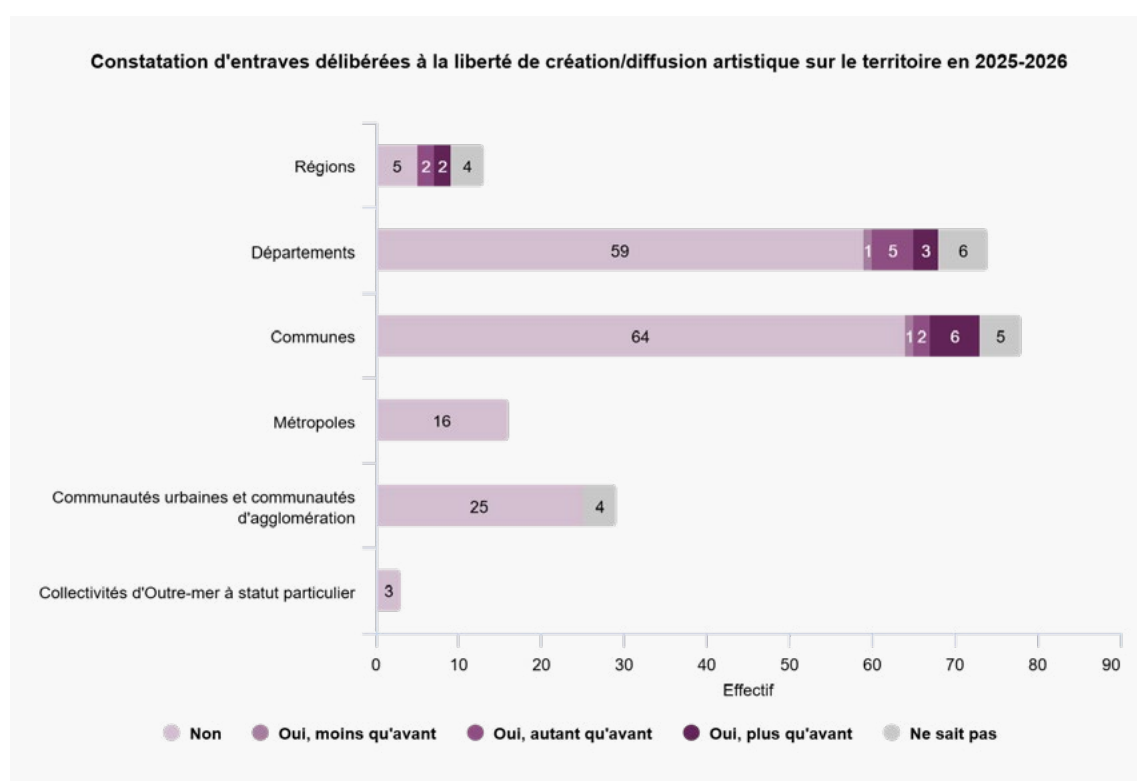
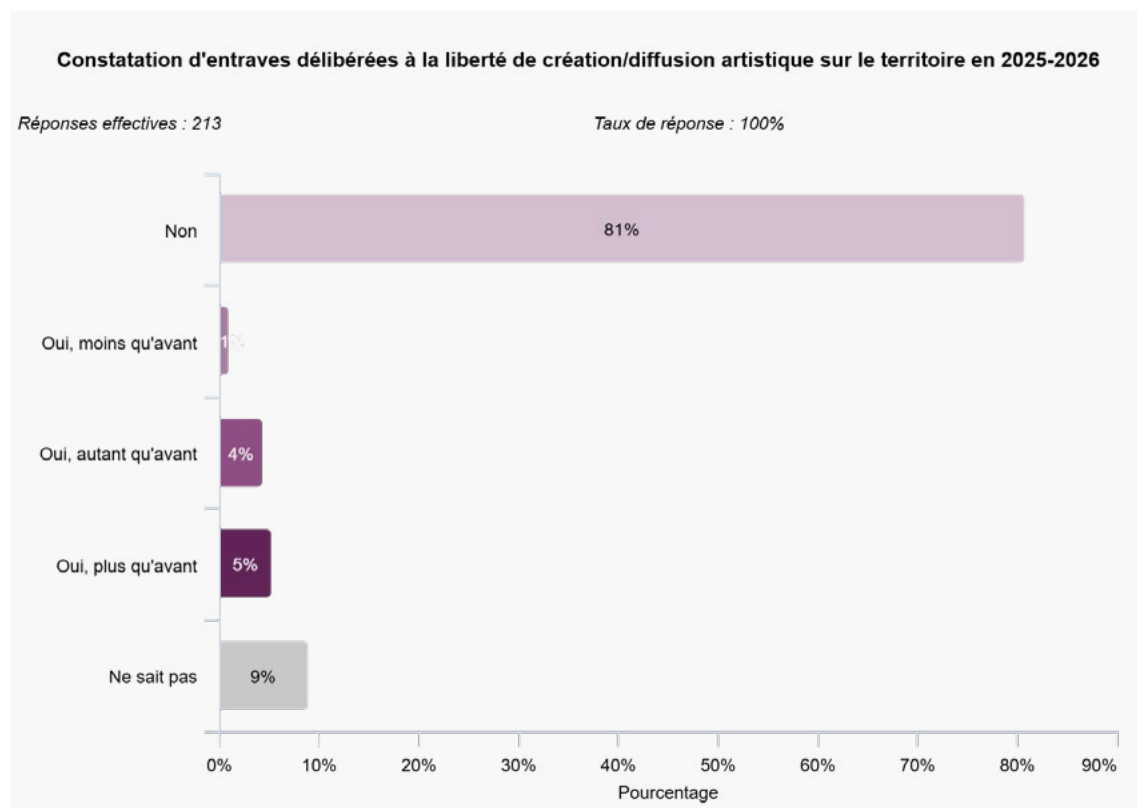
Démarches mises en place en 2025-2026 par le service culturel des communautés urbaines et communautés d'agglomération en faveur de la transition écologique (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 29

Taux de réponse : 100%



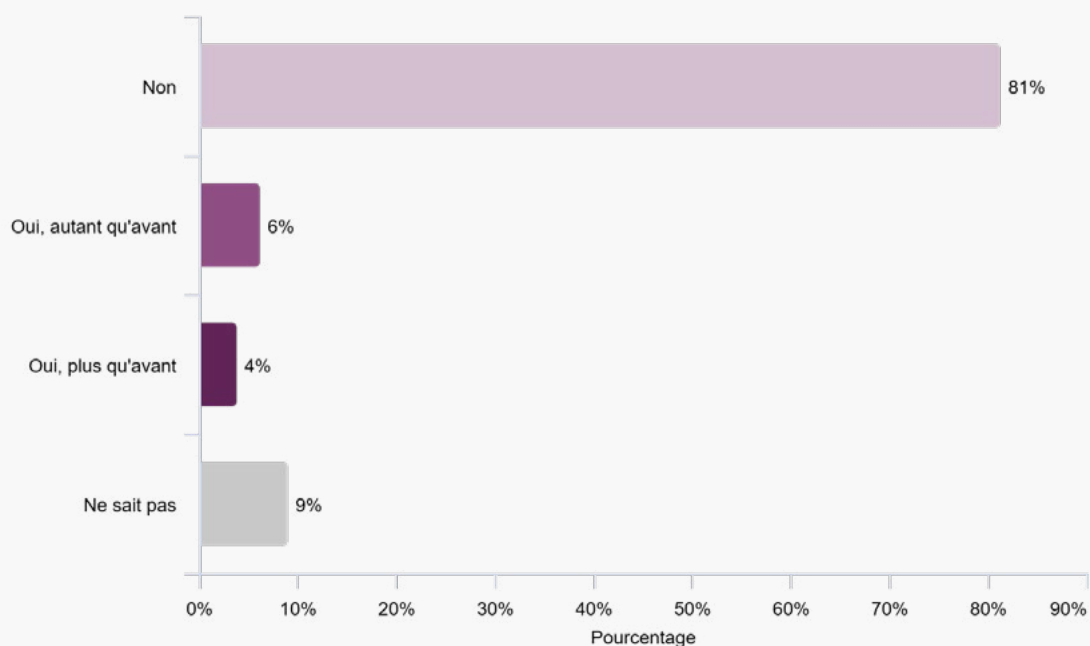
Entraves à la liberté de création/diffusion artistique et atteintes matérielles contre des œuvres ou des équipements culturels



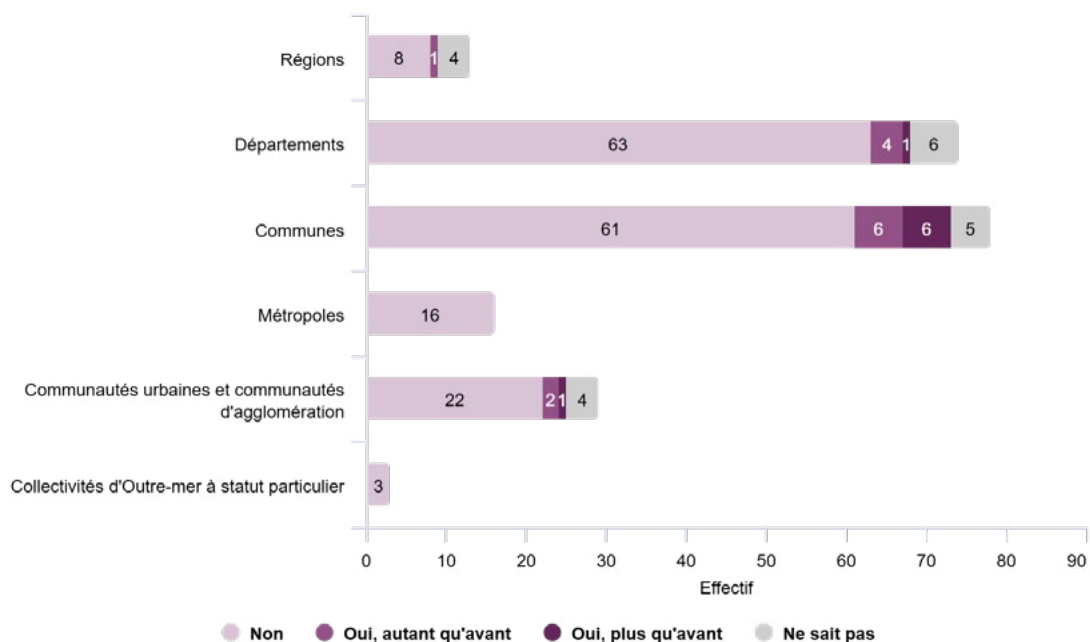
Constatation d'atteintes matérielles contre des œuvres ou des équipements culturels pris pour cible sur le territoire en 2025-2026

Réponses effectives : 213

Taux de réponse : 100%



Constatation d'atteintes matérielles contre des œuvres ou des équipements culturels pris pour cible sur le territoire en 2025-2026



L'Observatoire des politiques culturelles (OPC) bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de l'Isère, de la ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble – UGA. L'OPC est un organisme national consacré aux politiques culturelles. Il mène des enquêtes, publie des analyses, forme aux métiers de la culture, organise des rencontres publiques et anime des coopérations territoriales. Depuis trente ans, il joue un rôle de passeur parmi les acteurs qui concourent à la fabrique des politiques culturelles. Il est organisé en trois pôles : Formations, Coopération et Média.

OPC

33 Rue Joseph Chanrion 38000 Grenoble

contact@observatoire-culture.net

Tél. +33 (0)4 76 44 33 26

observatoire-culture.net

